

Adwise
DIGITAL & MEDIA

MAIL LIKE
FRIEND
SOC
MET
TREND
NEWS
GEO-TAG
REPLY PHOTO

CEREME

Lettre ouverte
Justificatifs de parution

Avec le départ d'Alexis Kohler, la fin d'une époque à l'Élysée

Le secrétaire général, bras droit du président depuis huit ans et à ses côtés depuis Bercy, quitte Emmanuel Macron. Il était le dernier membre de son commando originel encore présent au Palais.

Pauline Thévenaud

CE JEUDI, Alexis Kohler s'est retiré quelques instants pour observer, en toute discrétion, le ballet des voitures dans la cour de l'Élysée. Sous ses yeux défilent une trentaine de chefs d'État et de gouvernements venus participer au sommet pour l'Ukraine (lire p. 4), le dernier grand événement de son règne. Quelques heures après, comment il révélera « le Figaro », le tout-puissant secrétaire général, en

point de départ d'un officiel, se sera déployé auprès de ses collègues du système. La fin d'une époque au Palais. Emmanuel Macron perd ici son « jumeau », son « double ». Son vicaire, président.

À 18h 30, Alexis Kohler, qui sera remplacé par Emmanuel Meunier, est accueilli par une attelage de voitures des membres du cabinet à l'entrée de la salle des fêtes de l'Élysée. « Tous ceux qui ont travaillé pour le président ont une place à l'Élysée. Tout ça, c'est grâce à vous », déclare-t-il. Le secrétaire général dit son « bonsoir », sa « Eterné » à avoir exercé ces hautes fonctions, adre avec ses « remerciements au président ». Dans une rare confidence, il avoue que partir lui « a été une décision difficile ». « Mais après dix ans, il fallait passer la main », conclut-il. La voie s'ouvre et brève.

À l'Élysée, les choses n'ont pas été si simples. Alexis Kohler était toujours là. L'homme fin, élégant, et le plus discret des secrétaires généraux de la présidence. 2022 : le secrétaire général ne souhaitait pas aller au bout de second quinze ans. Il voulait laisser « les choses s'écouler », les JO, et aller au rendez-vous. Mais la situation a fait autre chose : un plan à l'Élysée. Alexis Kohler ne se voyait plus partir alors que le pays était sans président ministre et en son budget. Alors, même si les moments d'émotion à son moment de son départ ont été, il a jugé que c'était la bonne



Avant la dissolution qui a tout ravagé, Alexis Kohler (ici en 2019, à l'Élysée) était omniprésent. Tout passait par son filtre : programmes présidentiels, aréopages, interviews de ministres...

« Il en avait ras-le-bol ! »

Sans doute était-il temps. En privé, entre le secrétaire général et l'Élysée, Philippe Desmurs, certains qui reviennent sur la relation des deux ont été très durs. Et se moquent de lui. Alexis Kohler en avait ras-le-bol. Il avait que tout à l'Élysée, il ne veut pas être cassé de cela. Augmentation des impôts, réformes, cause de la démission de la retraite, il s'est dit : « À quel point est-ce ? », va choisir plusieurs fois les conditions. Ce jeudi, dans la salle des fêtes, l'Élysée est vide à son moment. « Je veux aller en vacances pour

mon épouse et moi, mais réfléchissons économiques et sociaux trop longtemps difficiles, parfois jugés impossibles... », a-t-il écrit.



Il encaissait les coups et était le bouclier du président. Il portait ses péchés en silence.

Un proche d'Alexis Kohler

derniers par là. « Il en avait ras-le-bol », dit un proche du Palais. « C'était une grande période de l'Élysée, mais ça mettait ses influences en cause », dit un proche du Palais. « C'était une période de l'Élysée, mais ça mettait ses influences en cause », dit un proche du Palais. « C'était une période de l'Élysée, mais ça mettait ses influences en cause », dit un proche du Palais.

n'était pas d'écouter directement Macron. « C'était comme pour tout le monde : il écoutait les coups et était le bouclier du président. Il portait ses péchés en silence », glisse un proche. Autant dire du Palais : sa mission était de dans l'affaire MSC pour être l'Élysée, et donc il se défilait.

« Je ne serai jamais loin »

Emmanuel Macron n'était pas loin. Lorsque le cabinet était rasé pour la suite des jours. Lors de la dissolution du cabinet. Mais après dix ans, il avait rendu hommage à son double. « Je l'ai mis toute son énergie, son talent et sa force de travail dans le service de notre projet politique et des Français », a-t-il écrit. « Je ne serai jamais loin », a-t-il écrit. Kohler a dit à son tour, « je me retire de l'Élysée le 28 mars 2025 ». Il a dit à son tour, « je me retire de l'Élysée le 28 mars 2025 ».

« C'est une page qui se tourne », dit un proche du Palais. « C'est une page qui se tourne », dit un proche du Palais. « C'est une page qui se tourne », dit un proche du Palais. « C'est une page qui se tourne », dit un proche du Palais.

Le discours très politique de Jordan Bardella à Jérusalem

Le président du RN a fustigé « la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême ».

Alexandre Subor

Envoyé spécial en Israël

L'IMAGE EST INÉDITE : Jordan Bardella a installé derrière un pupitre officiel l'équipement d'un élu européen, le chancelier juif à sept branches, symbole de l'État d'Israël. Au centre international de conférence de Jérusalem, le président du RN est l'un des rares à avoir pu se faire entendre. Pour Jordan Bardella, seule présence « la menace islamiste », à l'origine de la recrudescence de l'antisémitisme.



Jérusalem, ce jeudi. Pour Jordan Bardella, seule présence « la menace islamiste », à l'origine de la recrudescence de l'antisémitisme.

« sujet qui ne devient souffrir d'une ambiguïté », commente Bardella, qui avait été, en novembre 2023, le plus « croire que Jean-Marie Le Pen était antisémite ».

Jordan Bardella est venu parler « de ce nouvel antisémitisme », d'inspiration islamiste, selon lui. « Je dénonce la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême », a-t-il écrit. « Je dénonce la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême », a-t-il écrit. « Je dénonce la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême », a-t-il écrit.

Les insoumis comme cible

« Vous ne m'attendez ici le Hamas. Nous combattrons, nous, la préférence musulmane et de ses souffrances le soi de France », a-t-il écrit. À dix mètres et de kilomètres de Paris, Jordan Bardella réagit ses comptes avec les insoumis.

« Je dénonce la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême », a-t-il écrit. « Je dénonce la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême », a-t-il écrit. « Je dénonce la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême », a-t-il écrit.

« Je dénonce la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême », a-t-il écrit. « Je dénonce la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême », a-t-il écrit. « Je dénonce la lune de miel mortelle entre l'islamisme et la gauche extrême », a-t-il écrit.

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

COMMUNIQUÉ

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :

Réduire le coût de l'électricité.

Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.

Protéger le climat, les paysages et l'environnement.

Favoriser l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de vente est souvent négatif et l'État, qui garantit aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

- 1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.
- 2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SUREVALUÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCÉAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.
- 3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif PRETEM ; Jean-Louis Bultin, président de la FED ; Fabien Bouglé, expert et essayiste ; Laurent Burgas, sénateur du Gard ; François Goulard, ancien ministre ; Louis Gallot, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corélin Le Far, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machureau, ancien Directeur Général chez EDF ; André Merle, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Morano, président du Céréme ; Jacques Percobelli, professeur Émile à l'Université de Montpellier ; Laurent Semon, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologie indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



cérémé
L'ÉNERGIE DE LA NATION



Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :

- Réduise le coût de l'électricité.
- Sécurise l'approvisionnement et la stabilité du réseau.
- Protège le climat, les paysages et l'environnement.
- Favorise l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 50 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attrait touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France.

► directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;

► indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.

2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORÈS ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRES DE 95%.

3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif RETH ; Jean-Louis Bulté, président de la FED ; Fabien Bouglé, expert et essayiste ; Laurent Burgoa, sénateur du Gard ; François Goulard, ancien Ministre ; Louis Gaillet, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Ceyren ; Jacques Percebois, professeur Émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Somen, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



cérémé
L'ÉNERGIE DE LA RAISON



Consultation ouverte du 11 au 15 mars 2025

PUBLICITÉ

SAMEDI
28 MARS 2025

ÉCONOMIE

41

ENVIRONNEMENT



« Il y a deux secteurs où c'est catastrophique : les transports et le bâtiment », note le ministre de la Transition écologique, Raphaël Glucksmann.

La décarbonation de la France s'essouffle

Après une accélération en 2023, la France marque le pas sur son rythme de décarbonation, avec seulement 1,8 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre en 2024.

En 2023, la France, portée par la remise en route de ses centrales nucléaires, synonyme d'électricité bas carbone, et par des prix de l'énergie incitant à la sobriété, avait enregistré une réduction exceptionnelle (-5,8 %) des émissions sur son territoire. Cette performance était toutefois déjà légèrement insuffisante pour rattraper le retard accumulé sur les objectifs de décarbonation et pour pallier la dégradation des forêts et des sols qui absorbent beaucoup moins de CO₂ que prévu. Un an plus tard, c'est toujours le secteur de l'industrie de l'énergie qui enregistre la plus forte baisse, de 11,6 % sur un an, note le Cerepa, l'organisme mandaté pour dresser le bilan carbone de la France. Tandis que les transports terrestres et le résidentiel-tertiaire, ainsi que l'industrie lourde, peinent à se décarboner. Résultat, « les émissions pré-estimées pour l'année 2024 continuent leur réduction pour atteindre 366 millions de tonnes de CO₂ équivalent, soit -1,8 % par rapport à 2023 », écrit le Cerepa. Tout comme en Allemagne (-3 % en 2024) ou au Royaume-Uni (-4 %), l'Élan semble perdu alors que ces pays développés commencent à s'attaquer aux secteurs difficiles ou coûteux à décarboner.

« Nous sommes toujours sur la bonne trajectoire, mais il y a deux secteurs où c'est catastrophique : les transports et le bâtiment », a réagi hier la ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Bucher. « J'ai demandé au président de la République de réunir un conseil de planification écologique qui se réunira ce qui fonctionne bien et dans les deux secteurs où nous n'allons pas assez vite, quelles sont les mesures qu'il faut prendre », a-t-elle ajouté. « Les réajustements en matière de transition écologique ont fait décrocher la France de ses objectifs climatiques », a réagi hier le Réseau Action Climat.

ENTREPRISE

Alexis Kohler nommé à la Société générale

Le directeur général de la Société générale Slawomir Krupa va se doter d'un bras droit pour mener la transformation du groupe bancaire, avec l'arrivée en juin d'Alexis Kohler, collaborateur historique d'Emmanuel Macron. La banque a annoncé hier la nomination d'Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée depuis huit ans, comme directeur général adjoint de la Société Générale. Alexis Kohler, qui rejoindra le groupe en juin et sera membre de son comité exé-



Le départ d'Alexis Kohler de l'Élysée avait été officialisé jeudi 17.

cutif, aura pour fonction d'assister M. Krupa « dans la mise en œuvre des programmes de transformation de l'entreprise », engagée dans un vaste programme de restructurations et d'économies. Slawomir Krupa même, depuis son arrivée à la tête de la banque, en mai 2023, plusieurs chantiers, avec la vente des filiales jugées moins rentables et une chasse aux coûts pour la gorille. « Rien n'est sacré », comme il l'a déclaré début mars au Financial Times.

LA BOURSE



Les plus fortes variations de la Bourse de Paris

Hausses	Spécialisé	Spécialisé
SAFARI	+0,28	1,00
SAFARI	+0,28	1,00
SAFARI	+0,28	1,00
SAFARI	+0,28	1,00
SAFARI	+0,28	1,00

Les chiffres clés

Hausses	Spécialisé	Spécialisé
SAFARI	+0,28	1,00
SAFARI	+0,28	1,00
SAFARI	+0,28	1,00
SAFARI	+0,28	1,00
SAFARI	+0,28	1,00

Les places étrangères

Nikkei	DAX	FTSE	Dow Jones
+1,80%	+0,98%	+0,88%	+1,21%

Baril de pétrole à Londres

Baril de pétrole à Londres	Once d'or à Londres	€	£
+0,34%	+0,81%	+0,24%	+0,48%

Les valeurs régionales

Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for
Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for
Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for
Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for
Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for	Marchés de for

Table with 4 columns: Ticker, Name, % Change, and Price. It lists various companies and their stock prices.

Retrouvez toute l'actualité vidéo !
100% GRATUIT
L'union.tv
L'Ardennais.tv
L'Est éclair.tv

FEI

14.50 Grands reportages. Magazine. 16.10 Les Docs du week-end. 17.50 50' Inside. Magazine. 2 volets. 19.55 Météo. 20.00 JT 20h. 20.50 Quotidien express. Par Yann Barthès. 21.00 Météo.

21.10 Divertissement



The Voice, la plus belle voix. **
Présenté par Nikos Aliagas. Tous les candidats qui ont été choisis par l'un des quatre coaches, tentent de se démarquer. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire alors que la concurrence est rude.

23.40 Divertissement

The Voice, la suite.
Présenté par Nikos Aliagas. Anaïs Grangerac, Flondon et Elliott Doyle accompagnent Nikos Aliagas afin de prolonger cette soirée.

arte

20.55 Documentaire

Eiffel, la guerre des tours. *
De Mathieu Schwartz et Savin Yeamman-Eiffel (Fra. 2023). Disparu en 1923, Gustave Eiffel a livré bataille pour imposer sa célèbre tour.

21.00 Théâtre

Le somnelier. *
Avec Philippe Chevallier, Didier Gustin. À l'Espace Malraux, à Joué-les-Tours. Dans un établissement étouffé, un député dîne avec sa femme et sa maîtresse.

L'EQUIPE

21.00 Athlétisme

World Athletics Continental Tour.
Meeting de Melbourne. Diffusion de meetings du World Athletics Continental Tour, un circuit international d'athlétisme.

2

16.55 Affaire conclue. 18.00 Tout le monde a son mot à dire. 18.55 N'oubliez pas les paroles. 19.55 Journal météo climat. 20.00 Journal. 20.30 20h30 le samedi. 20.50 Journal météo climat. 20.55 Vestiaires.

21.10 Jeu



100 % logique. **
Présenté par Cyril Féraud. Invités : Cendrille Dominguez, Mohamed Bouhafsi et Théo Curin. Ce quiz ne teste pas la culture générale, mais la logique.

23.25 Talk-show

Quelle époque!
En direct. Présenté par Léa Salamé. Léa Salamé présente un talk-show drôle et festif. 1.30 Les stars s'unissent pour le Sidaction.

LCP

21.00 Documentaire

Pogade, à l'assaut de la République.
De Didier Sapaut et Cédric Guat (Fra. 2023). 21.50 Un monde en doc. 22.30 Bonnie-Hernégovine, une paix si fragile. 23.25 Gagner sa vie.

21.00 Film

Fatima. **
Drame de Philippe Faucon (Fra.-Can. 2015). Avec Soria Zerouni. Une femme de ménage, mère de deux filles couche ses espoirs et frustrations sur le papier.

6ter

21.10 Série doc.

Movie en camping-car. (Fra. 2023, Saison 1, ép. 4). Stéphanie et Maxence souhaitent trouver une aire de camping-car avant le coucher du soleil. 22.10 (Saison 1, ép. 5).

3

16.50 Championnats du monde. 18.05 Questions pour un champion. 19.00 ICI 19/20 édition toutes régions. 19.45 Journal météo climat. 19.55 Tout le sport. 20.25 Météo. 20.35 Cuisine ouverte.

21.05 Série



Cassandra Policiera. **
(Fra. 2023). Avec Gwendoline Hamon. Zone blanche (Saison 7, ép. 2/3). Dans une zone blanche, le maire est assassiné. Surprise pour Cassandra, l'adjoint du maire est un ancien petit ami.

22.40 Série

Cassandra Policiera. **
(Fra. 2020). Avec Gwendoline Hamon. Secret assassin (Saison 3, ép. 2/4). 0.10 Journal météo climat. 0.20 La Périchole.

W9

21.10 Série

La petite histoire de France.
Humour (Fra.). Avec Maxime Gastenil, Alexandra Roth. Les péripéties de quatre personnages oubliés de l'Histoire de France.

C STAR

21.10 Magazine

Au cœur de l'enquête.
100 jours avec les gendarmes des autoroutes d'Alsace. Les autoroutes d'Alsace connaissent leur lot d'incivilités. 23.00 Au cœur de l'enquête. 3.30 Nuit club.

RMC

21.10 Série doc.

Alaska : Seuls au monde.
(Saison 5, ép. 7/10). Sang neuf (USA 2020). Sam Carlson, entrepreneur d'abattre des arbres. 22.10 Alaska : seuls au monde. Série doc.

CANAL+

12.10 L'hebdo Hollywood. 12.25 Le cercle. 13.15 Zodiac : l'obsession. 16.15 Avant-match Top 14. 16.25 Top 14. Rugby. 20' Journée : Multirugby. 18.40 Canal Sports Club. 19.50 Canal Rugby Club 1^{re} partie.

21.05 Rugby



Castres/Toulon.
Eu direct. Top 14. 20' Journée. En accueillant les Vainqueurs sur ses terres, le Castres Olympique peut éventuellement faire une bonne opération en cas de victoire. 23.00 Canal Rugby Club le débrief.

23.20 Spectacle

Jonathan Lambert : Rodolphe.
Capté en décembre 2022 à L'Européen, à Paris. L'humoriste livre dans ce spectacle ses réflexions cyniques.

TMC

21.15 Série

Columbo. **
Policiera (USA 1973). Avec Peter Falk, Anne Baxter. Requiem pour une star (Saison 2, ép. 5/8). Une actrice sur le déclin devient la meurtrière de son mari.

21.05 Série

The Middle. *
Humour (USA 2010). Avec Neil Flynn, Patricia Heaton. (Saison 1, ép. 21/24) Morgane de Morgan. 21.30 La fête des mères. 21.55 Sur le grill. 22.20 The Middle.

RMC

21.10 Série doc.

Retour à l'instinct primaire : Seul au monde.
(Saison 1, ép. 3/8). Chassé et égaré (USA 2020). Entourée de lions et de hyènes, Lacey Jones se retrouve isolée.

5

14.35 Le monde perdu des rois sumériens. 15.30 Baffin, une île au cœur de la banquise. 16.25 Les trésors des abbayes et cathédrales françaises. 17.25 C dans l'air l'invité. 17.40 C dans l'air. 18.55 C l'hebdo.

21.00 Magazine



Échappées belles. ***
Présenté par Anto Cocagne. Maroc gourmand. Le Maroc ne cesse de s'illustrer par sa gastronomie. Lors de son périple, la cheffe Anto Cocagne découvre la cuisine marocaine et ses saveurs.

22.30 Magazine

Échappées belles. ***
Présenté par Sophie Jovillard. Australie : sur la route de l'océan. Sophie entreprend un voyage en Australie. 0.10 Outremer story.

6

12.45 Le 12.45. 13.30 Scènes de ménages. 13.40 Cauchemar en cuisine. Série doc. Arçais. 15.40 Saint-Astier. 17.40 La grande semaine. 2 volets. 19.40 Météo. 19.45 Le 19.45. 20.25 Scènes de ménages.

21.10 Série



NCIS: Policiera. **
(USA 2024). Avec Sean Murray. (Saison 22, ép. 3 et 4/20). Histoires de fantômes. Un lieutenant revient chez lui et découvre une fête organisée pour un autre. 21.50 À l'aube du chaos.

22.45 Série

NCIS: Policiera. **
(USA 2024). Avec Sean Murray, Wilmer Valderrama. (Saison 21, ép. 2/30). 23.35 Chasse au trésor (Saison 18, ép. 3/16)...

Radio

RTL Radio :
18.00 RTL Soir Week-end. 18.30 On refait le match. 20.00 RTL Foot. Europe 1 : 18.00 CLAP ! 19.00 Europe 1 Soir week-end. 21.00 Les années Top 50. 22.00 Europe 1 Nuit Week-end.
RMC :
19.00 Intégrale foot. 21.00 After live. 23.00 After Foot. 0.00 L'église d'aujourd'hui. 0.15 Programmes de Nuit.
France Culture :
18.00 Journal. 18.10 Comme un samedi. 19.50 L'avant-scène. 20.00 Mauvais genres.

RTS 1

21.05 Série

Monsieur Parler. **
Humour (Fra. 2025). Avec Patrick Paroux, Fabrice Deville, Laurent Gamelon. (Saison 1, ép. 2 et 3). Le maître du crime partie 1 et 2/2. 22.40 Baby Drive. Film.

Retrouvez tous les programmes sur Diverto.tv

Diverto

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :

- Réduire le coût de l'électricité.
- Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.
- Protéger le climat, les paysages et l'environnement.
- Favoriser l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se verse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français. Tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs durent de 60 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attractivité touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qui aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France !

► directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;

► indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

- 1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.
- 2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉE - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.
- 3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUTS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.

Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif RETM ; Jean-Louis Butré, président de la FED ; Fabien Bouglé, expert et essayiste ; Laurent Burgeas, sénateur du Saône ; François Goulard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la StéCP et d'Airbus ; Corentin Le For, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Céréme ; Jacques Percebois, professeur Émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Soman, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :

céréme
L'ÉNERGIE DE LA RAISON



Aujourd'hui

Marché. Toute la matinée, dans le cœur de ville, marché hebdomadaire.

Économie La quincaillerie Angles entre dans le capital d'Aurelec

La quincaillerie Angles, qu'on ne présente plus en Aveyron, poursuit son expansion : récemment, l'entreprise familiale vient d'entrer dans le capital du groupe Aurelec, un indépendant spécialisé dans la distribution de matériel électrique.

« Cette collaboration repose sur une vision commune : poursuivre une offre complète et de qualité aux professionnels du bâtiment, tout en restant profondément ancrés dans nos territoires », a-t-il félicité le PDG de la quincaillerie, Guillaume Angles.

Aurelec est à ce jour présent dans plusieurs villes : à Ussel (Cantal), à Aurillac (Cantal), à



Guillaume Angles, PDG de la quincaillerie Angles.

Carlehan (Gers), à Aubertin (Puy-de-Dôme), à Dompsigne-sur-Mer et à Vaux-sur-Mer (Charente-Maritime).



COMMERCES Cassiopée remet les prix de son jeu-concours

Pour l'association de commerçants Cassiopée, la période de Noël rimait avec la carte d'achat « Sésame ». Un dispositif incitant les Ruffinois à faire leurs achats dans les boutiques du centre-ville. Mais, après avoir effectué des achats chez six commerçants différents, les participants étaient invités à déposer leur carte dans une urne et à espérer que le sort les récompense ! C'est le cas pour plusieurs d'entre eux qui ont gagné divers lots, comme un repas pour deux personnes chez le chef étoilé Michel Besset. Une remise des prix organisée ces derniers jours dans la boutique 21 électra.

Vite lu

Fête foraine. À partir du 22 mai arriveront les forains sur le plateau du Val de Bourran qui assureront la traditionnelle fête foraine jusqu'au 24 juin. Inscription scolaire. Jusqu'au 31 mai, les parents des futurs élèves d'école maternelle et primaire pourront inscrire leurs enfants pour la rentrée 2025 dans l'une des écoles publiques de la ville de Rodez. Dans quatre situations, ils le font en ligne. 7 Les démarches d'inscription sont obligatoires uniquement pour une première inscription dans une école publique maternelle ou pour un changement d'école.

Cinéma

100 millions ! 18 h 45, 20 h 15. L'attachement 10 h 30. Blanche Neige 10 h 30, 13 h 30, 15 h 45, 18 h, 20 h 15. Captain America : brave new world 10 h 30. Décalés 10 h 30, 15 h 45, 18 h, 22 h 30. God save the Tuche 16 h, 22 h 30. Hela Fride 10 h 30. Image Dragons : live	from the Hollywood Bowl with the L.A. Phil Orchestra 21 h 30. Je le jure 10 h 30, 13 h 30, 15 h 45, 18 h, 20 h 15. Le garçon 18 h 15. Le secret de Khéops 10 h 30, 13 h 45, 18 h. Les Buddenbrook en ville 13 h 45, 16 h, 20 h 15, 22 h 30. Les Cordés 10 h 45, 13 h 45, 16 h, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 30. Lire Lolita à Téhéran	10 h 30, 13 h 45, 18 h 15. Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan 10 h 45, 13 h 45, 16 h, 18 h 15, 20 h 15. Midway II 16 h, 17 h, 22 h 30. Nouvelle 10 h 30, 13 h 45, 20 h 15, 22 h 30. On ira 15 h 45, 18 h, 20 h 30. Paddington au Pérou 10 h 45. The Alfa Knights 10 h 30, 20 h, 22 h 30. The Insider 16 h, 22 h 15.
--	---	---

À votre service

REDICTION 04 71 41 41 41 (02) 02 02 02 02 05 02 02 02 - 04 71 41 41 41 redaction@cpa-aveyron.com Abonnement, livraison à domicile, accès numérique, contactez le service client au 02 71 41 41 41 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h ou au service client numérique - 24h/24 Multimédia Publiée : 02 71 41 41 41 Presse annonces : 04 71 41 41 41 Partenaires : 04 71 41 41 41 Séjour : 04 71 41 41 41	Police : 02 71 41 41 41 Gendarmerie : 02 71 41 41 41 Sécurité : 02 71 41 41 41 Secours : 02 71 41 41 41 SOS Urgence : 02 71 41 41 41 Médical : 02 71 41 41 41 Centre hospitalier : 02 71 41 41 41 Centre hospitalier Sainte-Marie : 02 71 41 41 41 SOS Drogue : 02 71 41 41 41 SOS : 02 71 41 41 41 Appel : 02 71 41 41 41
---	--

Entreprise De l'Agglo à l'Europe, la croissance exponentielle de Lulilo



Leader de la vente en ligne de matériel de puériculture, l'entreprise d'Alexandre et Stéphanie Guilbert installe dans des locaux high-tech à Orléans, envisage un développement à l'échelle européenne.

Alexandre et Stéphanie Guilbert ont décliné les contours du développement de l'entreprise.

d'autres annuels, à établir une feuille de route qui l'amène aujourd'hui à envisager un développement au niveau européen.

Pour cela, il a bâti un vaisseau amiral en bordure de la zone de Males, à Orléans, faisant de son ancrage local un pôle. « Sans flânerie, quand nous nous sommes posés la question de réunir les quatre axes différents sur lesquels nous étions établis, il nous est plus aisé de l'accrocher à un grand centre urbain », explique Alexandre Guilbert. Et aujourd'hui, au regard de différents indicateurs économiques, le couple se trouve conforté dans son choix. « La disponibilité du site rétrécit, c'est le reflet d'une expérience consommateur qui est en train de changer ». Alors que la concentration est à son comble, avec cinq sites principaux de vente en ligne quand il y

en avait près de 400 au début des années 2000, Lulilo qui tire donc son épingle du jeu. Pour Alexandre Guilbert, deux axes majeurs de l'entreprise expliquent cela : l'internationalisation et le développement de l'outil numérique. « L'ensemble des facteurs mène au développement d'un nouveau modèle de commerce, qui ne consomme que 32 % de l'énergie qu'il produit, Rodez Agglomération a accompagné l'installation d'un fluide au commerce. Avec à sa tête des dirigeants solidement ancrés, « véritablement fiers de servir leur territoire » après des près de 300 collaborateurs qui viennent rendre régulièrement visite à l'entreprise.

PHILIPPE BOUTIER



WEEK-END. Des idées de sortie !

Selon du vin à la salle des fêtes tout le week-end

Aujourd'hui à 10 heures, à la salle des fêtes, s'ouvrent les portes du 19 salon vin organisé par les cavistes ruffinois. Au programme du samedi, à partir de 20 heures, une animation musicale pour le soir festive, et le dimanche le salon se poursuit jusqu'à 17 heures.

Les Wartopps de l'Aubrac sur scène
Ce soir à 21 heures, les Wartopps de l'Aubrac seront sur la scène de la Chapelle Saint-Joseph, pour une pièce intitulée « Mesclat au couvent de Sainte-Marie ». Jeanne, a signé, Jean-Pierre Maréchal, une pièce proposée par le Lions club de Rodez.

Concert de 100 Nigges au musée Dumas
À l'occasion de la sortie de son dernier album, 100 Nigges sera ce dimanche, de 16 heures à 19 heures, en concert au musée Dumas.

Concert de 100 Nigges au musée Dumas
À l'occasion de la sortie de son dernier album, 100 Nigges sera ce dimanche, de 16 heures à 19 heures, en concert au musée Dumas.

Concert de 100 Nigges au musée Dumas
À l'occasion de la sortie de son dernier album, 100 Nigges sera ce dimanche, de 16 heures à 19 heures, en concert au musée Dumas.



Printemps des poètes au musée Soulas
La poésie est à l'honneur au musée Soulas les 29 et 30 mars pour la 27^{ème} édition du Printemps des poètes.

Concert de 100 Nigges au musée Dumas
À l'occasion de la sortie de son dernier album, 100 Nigges sera ce dimanche, de 16 heures à 19 heures, en concert au musée Dumas.

Concert de 100 Nigges au musée Dumas
À l'occasion de la sortie de son dernier album, 100 Nigges sera ce dimanche, de 16 heures à 19 heures, en concert au musée Dumas.

Concert de 100 Nigges au musée Dumas
À l'occasion de la sortie de son dernier album, 100 Nigges sera ce dimanche, de 16 heures à 19 heures, en concert au musée Dumas.

Le week-end, plus de 150 charts sont attendus. Les concerts de beauté, rendus plus majestueux du week-end, ouverts à toutes les races, sont encadrés par les juges officiels.

Concert de 100 Nigges au musée Dumas
À l'occasion de la sortie de son dernier album, 100 Nigges sera ce dimanche, de 16 heures à 19 heures, en concert au musée Dumas.

Concert de 100 Nigges au musée Dumas
À l'occasion de la sortie de son dernier album, 100 Nigges sera ce dimanche, de 16 heures à 19 heures, en concert au musée Dumas.

Concert de 100 Nigges au musée Dumas
À l'occasion de la sortie de son dernier album, 100 Nigges sera ce dimanche, de 16 heures à 19 heures, en concert au musée Dumas.

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :

- Réduire le coût de l'électricité.
- Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.
- Protéger le climat, les paysages et l'environnement.
- Favoriser l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il protège les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans la protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de vente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 60 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attrait touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France.

► Directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés.

► Indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi un exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.

2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SUREVALUÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAS, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCOÛT LOCAL, AINSI QU'À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.

3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Baur, porte-parole du collectif R2M ; Jean-Louis Bultin, président de la FED ; Fabien Bougère, expert et essayiste ; Laurent Burge, directeur du G4E ; François Goulard, ancien ministre ; Louis Gohels, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corélie Le Fur, députée de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé MacKenzie, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Martin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Wilson, sénateur du Val-de-Marne ; Xavier Moreno, président du Cérémé ; Jacques Perrot, professeur Émile et ancien président de la BTE ; Laurent Soman, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



cérémé
L'ÉNERGIE DE LA RAISON



La réforme de la formation des enseignants relancée

ÉDUCATION La refonte de la formation initiale des enseignants, "priorité absolue" pour tenter d'enrayer la crise des vocations, a été remise sur les rails hier.

Plusieurs fois annulée puis fautive de côté, la réforme de la formation initiale des enseignants a été officiellement relancée par le Premier ministre et la ministre de l'Éducation, en visite dans une école des Hauts-de-Seine. "On a tout à l'esprit ce qu'était la mission des nouveaux écoles normales", qui ont été, aux XIX^e et XX^e siècles, chargées de former les instituteurs avant leur intégration dans des structures universitaires plus larges, a déclaré le Premier ministre lors d'une visite dans une école primaire de Rueil-Malmaison. "Notre idée, notre orientation, c'est de retrouver l'esprit de ces écoles normales, de redonner aux futurs enseignants une formation générale équilibrée, mais sur les fondamentaux. Et pour cela, on doit engager pour la rentrée 2025, une réforme profonde de la formation" des enseignants, a-t-il ajouté.

"Les concours ne font plus le plein"
Une semaine après avoir juré quatre chartes "d'ici le 15 avril", notamment dans le domaine de l'éducation, le Premier ministre, lui-même ancien professeur et ex-ministre de l'Éducation de 1993 à 1997, a affirmé son ambition de voir enfin aboutir ce chantier. La réforme avait été présentée par le président Emmanuel Macron il y a un an pour répondre à la crise de recrutement, mais mise de côté ensuite en raison de la dissolution de l'Assemblée. En juillet 2024, elle a été relancée par le président de la république, en vertu de la loi de la réforme de l'éducation nationale, numéro 2 du gouvernement. La qualité de la "priorité absolue" et d'"œuvre absolument nationale" ont été soulignées, lors de sa mise en œuvre.

DIPLOMATIE

Macron dénonce les frappes israéliennes au Liban, "inacceptables"

Le Président a jugé hier que les frappes israéliennes d'Israël au Liban étaient "inacceptables" et "en violation du cessez-le-feu", annonçant qu'il s'entretiendrait prochainement avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et avec son homologue américain Donald Trump.

"Les frappes sont des actions unilatérales qui violentent une promesse donnée et qui font le jeu du Hezbollah", a-t-il estimé hier lors d'une conférence de presse avec son homologue libanais Joseph Assou, qu'il a reçu à Paris. Le président libanais a lui-même conclué "notre tentative délicate de ramener le Liban dans un tourbillon de violence". Israël a bombardé hier le



Le Premier ministre François Bayrou et la ministre de l'éducation Élisabeth Borne pendant la conférence de presse tenue hier à l'école élémentaire Claude-Monnet à Rueil-Malmaison. (AFP)

tracé du mini-écrivain, après plusieurs autres tentatives de changements de la formation. Les concours enseignants avaient été déplacés de la première année de master à la seconde pour une réforme de 2021. "Les concours (enseignants, NDRL) ne font plus le plein et depuis 2021, avec le passage du recrutement de bac+4 à bac+5, les inscriptions ont chuté de 45 % dans le premier degré et de 23 % dans le second degré. En 2024, c'est près de 3 000 postes qui sont restés vacants à l'issue des concours. Nous devons regarder cette réalité en face et agir", a-t-elle souligné.

"Écrire tous les jours"
Principal changement, la nouvelle réforme ramènera les concours enseignants à bac+3 au lieu de bac+5 auparavant en ce, le gain de la section du premier degré. À la rentrée 2025,

"Notre idée, c'est de retrouver l'esprit des écoles normales..."

de premiers modules préparatoires aux concours seront instaurés. Les concours seront annuels, annuels pendant deux années, jusqu'à l'obtention de leur master 2, années pendant lesquelles ils seront annuels : 1 400 postes dans la première année, et 1 800 la deuxième, pour les professeurs des écoles comme ceux du second degré (collège et lycée). Pour le concours du premier degré, une licence spécifique de préparation sera proposée aux candidats, sans, par ailleurs, mise

en place, accessible dès l'obtention du bac. Le coût supplémentaire lié à la mise en place de cette réforme est estimé à 26 millions d'euros en 2026, 294 millions en 2027 et environ 300 millions par an à partir de 2028, a-t-il indiqué de sources gouvernementales. Mais, alors que tout entre à faire du côté des universités pour mettre en place concrètement ces nouvelles licences et masters, les syndicats de l'enseignement supérieur (Snpug-FSU, CFEET Education, CGT Éduc., FO Éduc., Sud Éducation...) se sont "abstenus" cette semaine "de ce qui serait une conversation d'État de l'État" avec les partenaires sociaux sur cette réforme. Mettant en évidence une autre "difficulté" à l'école, la "place de l'État", le ministre de l'Éducation a souligné que la réforme est une "œuvre nationale" et qu'elle est "indispensable" pour la réussite.

SOCIÉTÉ

5 choses à savoir avant le passage à l'heure d'été



La Commission européenne veut mettre fin aux changements d'heure, en laissant chaque pays choisir. (AFP)

Cette nuit, nous passerons à l'heure d'été. Une étape habituelle mais qui remet chaque année certaines questions sur la table. Voici tout ce qu'il faut savoir avant de toucher à vos horloges.

La routine, d'habitude. Et pourtant, chaque année depuis 1976, la même question se pose, deux fois par an : "On avance ou on recule d'une heure ?". Cette nuit, c'est l'heure d'été, place à l'heure d'été. Avant de régler montres et horloges, on fait le point.

ON GAGNE OU ON PERD UNE HEURE ?

Le passage à l'heure d'été implique d'avancer d'une heure. En conséquence, on perd une heure de sommeil. Concrètement de nuit, à 2 h du matin, il faut ajouter 45 min à l'heure légale. On sera donc 3 heures du matin. L'heure d'été est fixée à GMT+2, ce qui permet d'avoir une heure supplémentaire d'insolation. Également, des heures, la nuit arrive plus tard.

POURQUOI CHANGE-T-ON D'HEURE ?

Le changement d'heure a d'abord été instauré en 1916, pour faire des économies de chauffage, pendant la Première Guerre mondiale. La mesure a été abandonnée après la Libération, en 1945, avant d'être réintroduite en 1976.

LE CHANGEMENT D'HEURE EXISTE-T-IL PARTOUT ?

En France métropolitaine, mais aussi aux Antilles, en Guyane, à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie, à Mayotte et en Polynésie, on ne change jamais d'heure. Et pour cause : la durée d'ensoleillement varie peu entre l'hiver et l'été, en raison de leur proximité avec l'équateur.

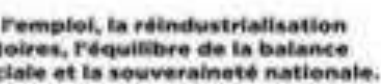
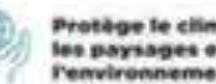
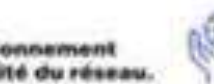
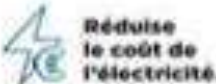
En bref

Féminicide de Mérignac : l'accusé condamné à la réclusion perpétuelle à perpétuité
Mayra Buitas a été condamnée hier à la réclusion perpétuelle à perpétuité pour "assassinat" en mai 2021 de son épouse Chahine Ghoul, brésilienne à Mérignac, près de Bordeaux, une peine assortie d'une période de sûreté de 22 ans. Cet homme, âgé de 48 ans aujourd'hui, avait tiré deux balles dans les reins de la victime, avant de l'asperger d'essence et d'y mettre le feu.

Marseille : un an de prison pour pollution causée par l'échouement d'un yacht
Un avocat d'un âge de 76 ans a été condamné hier à Marseille à un an de prison ferme et une amende de 10 000 € pour l'échouement de son yacht ayant occasionné une pollution sur une large surface de la mer Méditerranée par le parc naturel marin du Cap Corse et des Agriates.

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :



Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduit, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revient est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit valentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 60 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil, alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Plednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1. LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.
2. LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCÉAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRES DE 95%.
3. L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bay, ancien ministre du cabinet de l'Énergie ; Jean-Louis Bédier, président de la RTE ; Fabrice Bourgois, expert et inspecteur ; Laurent Burgeat, sénateur du Gard ; François Goulard, ancien ministre ; Louis Gallot, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Marchenoud, ancien Directeur Général chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, amateur du Vaucluse ; Xavier Moreau, président du Comité Jacques Percebois, professeur Émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Sornon, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



DIESELGATE CHEZ VOLKSWAGEN

La voie ouverte à l'indemnisation de 950 000 Français

Une décision vient d'être rendue dans le scandale du Dieselgate Volkswagen, jugé au tribunal de Soissons. Une étape vers une éventuelle indemnisation des consommateurs en France.



La recevabilité de l'action de la CLCV a été plaidée lors de l'audience du 10 octobre 2024. Lucienne Bouché-Martin

LUCYVINE BURGÈSE-MARTIN

Une porte s'est ouverte vers l'indemnisation de près de 950 000 consommateurs français, après l'ordonnance rendue par le tribunal judiciaire de Soissons, au civil, dans l'affaire du Dieselgate Volkswagen. Ce jeudi 27 mars, la juridiction, territorialement compétente, a estimé que l'action de groupe de la CLCV, l'Association nationale de défense des consommateurs et usagers, était recevable, malgré l'argumentation des avocats de l'industriel, le 10 octobre 2024 en audience. Selon la défense, cette procédure avait été lancée trop tard et visait les mauvaises sociétés. Pour M. Hugo

Delage, qui a répondu à l'un des avocats de l'association, la décision du tribunal de Soissons va permettre d'ouvrir « le débat de la responsabilité des sociétés de Volkswagen. La CLCV se réjouit de cette déclaration de recevabilité de son action ».

« AUCUN PRÉJUDICE »

De son côté, Volkswagen a précisé, dans une déclaration transmise à l'AFP, que « les sociétés concernées se réservent le droit de faire appel » et que « les consommateurs français n'ont subi aucun préjudice, ce qu'il leur démontre devant le tribunal judiciaire de Soissons ».

Sont concernés tous les propriétaires de véhicules Volkswagen, Seat, Audi, Skoda en France entre 2009 et 2015

pour lesquels les avocats de la CLCV ont demandé une indemnisation allant de 20 à 30 % de la valeur des véhicules à l'achat, sans qu'ils n'aient pour l'instant aucune démarche à effectuer.

EN ALLEMAGNE

Le scandale avait éclaté à l'automne 2015, aux États-Unis. Onze millions de véhicules diesel du constructeur allemand avaient été équipés d'un logiciel pour réduire ses émissions polluantes. En France, cette action de groupe est la première et sans doute la seule possibilité pour tous les consommateurs d'être indemnisés. En Allemagne, Volkswagen a dû verser 830 millions d'euros répartis entre 260 000 consommateurs.

JUSTICE FÉMINICIDE DE MÉRIGNAC

Perpétuité pour l'ex-mari de Chahinez

Mouir Boustaa a été condamné, hier, à la réclusion criminelle à perpétuité pour « l'assassinat » en mai 2021 de son épouse Chahinez Daoud, brûlée vive à Mérignac, près de Bordeaux, une peine assortie d'une période de sûreté de 22 ans. Cet homme, âgé de 48 ans aujourd'hui, avait tiré deux balles dans les cuisses de la victime, avant de l'asperger d'essence et d'y mettre le feu. La peine est conforme aux réquisitions de l'avocate générale de la cour d'as-

sises de la Gironde Cécile Kauffmann, qui avait dénoncé un « acharnement meurtrier destiné à exterminer », ayant marqué « profondément toute notre société ». Depuis l'ouverture des débats lundi, il a maintenu qu'il voulait « lui faire la peur de sa vie » mais sans la tuer, convaincu qu'elle lui était infidèle, ce qu'aucun élément de l'enquête n'a confirmé. « Bien sûr que je regrette », a-t-il fini par lâcher jeudi, sans s'excuser, pressé par l'une de ses avocates, M. Elena

Badescu. La victime, mère de trois enfants dont deux issus d'une première union, « vivait dans la peur » et se savait condamnée, ont témoigné des années. Son téléphone était vérifié, son compte Facebook contrôlé et ses papiers administratifs déchirés par son mari pour l'empêcher de travailler. Avant que la cour se retire pour délibérer pendant près de cinq heures, l'accusé a demandé pardon « au monde entier ». Il n'a pas réagi à l'annonce du verdict. ■

ÉDUCATION

Du nouveau dans la formation des enseignants

La réforme de la formation initiale des enseignants, plusieurs fois annoncée puis laissée de côté, sera « engagée pour la rentrée 2025 », a annoncé hier François Bayrou, en visite dans une école des Hauts-de-Seine avec la ministre de l'Éducation Élisabeth Borne.

« Notre idée, notre orientation, c'est de retrouver l'esprit des anciennes écoles normales, de redonner aux futurs enseignants une formation pluridisciplinaire axée sur les fondamentaux. Et pour cela va être engagée, pour la rentrée 2025, une réforme profonde de la formation des enseignants, a-t-il ajouté, en précisant ce dispositif qui se mettra en place progressivement. Lancée par Emmanuel Macron il y a un an pour répondre à la crise de recrutement, mais sans avoir pu aboutir du fait de la dissolution, cette réforme prévoit de ramener les concours enseignants à bac+3 au lieu de bac+5 à partir de la session du printemps 2026. Elle prévoit aussi de former ensuite les professeurs pendant deux années, jusqu'à l'obtention de leur master 2, contre rémunération. Pour le concours du premier degré, une licence spécialisée de prépara-



La coût supplémentaire la mise en place de cette réforme est estimé à 25 milliards d'euros en 2026.

tion au professorat des écoles sera aussi mise en place. À la rentrée 2025, de premiers modules préparatoires aux nouveaux concours seront instaurés pour les étudiants en troisième année de licence et en première année de master de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) pour le concours 2026. La nouvelle licence sera, elle, proposée à partir de la rentrée 2026. ■

L'ACTUALITÉ EN FLASH

SÉCURITÉ

La fouille des sacs devant les lycées et les collèges désormais possible



Les élèves pourront désormais se faire fouiller les sacs avant d'entrer dans leurs établissements (lycée et collège). Les deux ministres Élisabeth Borne et Bruno Retailleau ont rendu possible ce dispositif, d'après une circulaire envoyée aux préfets cette semaine. Ces derniers sont priés de « déterminer les établissements nécessitant une action prioritaire », et de « mettre en œuvre des contrôles aléatoires aux abords des établissements par les forces de sécurité intérieure sous l'autorité des préfets », a révélé l'AFP. Dans les faits désormais, tous les établissements scolaires ne seront pas concernés : le préfet va établir une liste d'établissements, où seront mobilisées les forces de l'ordre. La liste devra être actualisée « en permanence », ordonne la circulaire. Puis, devant le lycée ou le collège, il sera demandé aux élèves de façon aléatoire d'ouvrir leurs sacs par le ou la chef de l'établissement ou un membre du personnel éducatif. Le gouvernement espère ainsi faire face aux faits de violence avec arme blanche qui se multiplient aux abords des établissements scolaires.

JUSTICE

Évasion de Mohamed Amra : le rappeur Koba LaD mis en examen

Les investigations sur l'évasion mortelle en 2024 de Mohamed Amra progressent : le rappeur Koba LaD a été mis en examen, hier, à Paris, ses avocats démentant un dossier reposant « sur rien ». De son vrai nom Marcel Junior Ioutaria, Koba LaD, 24 ans, avait été extrait de sa cellule lundi. Il est actuellement en détention provisoire en attendant d'être jugé pour homicide involontaire aggravé, après la mort d'un de ses passagers dans un accident de voiture en septembre 2024 à Grépiat. À l'issue de sa garde à vue, il a été mis en examen par un juge d'instruction de la Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco), ont indiqué deux sources proches du dossier. Il est poursuivi pour association de malfaiteurs en vue de commettre un délit puni de cinq ans, a précisé l'une des sources.

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :



Réduire le coût de l'électricité.



Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.



Protège le climat, les paysages et l'environnement.



Favorise l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de révente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attractivité touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France.

► directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;

► indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.

LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉE - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.

3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif RETH ; Jean-Louis Bulté, président de la FED ; Fabien Bougblé, expert et essayiste ; Laurent Burgeat, sénateur du Gard ; François Goulard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Mechenoud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Céréme ; Jacques Percebois, professeur Émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Soman, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



cérémé

L'ÉNERGIE DE LA SAISON



Éducation nationale

Concours, rémunération... Du nouveau pour les futurs profs

En déplacement vendredi dans une école primaire des Hauts-de-Seine, le Premier ministre François Bayrou, accompagné de la ministre de l'Éducation, Elisabeth Borne, a présenté des mesures importantes contre la crise des vocations dans l'Éducation nationale. Cette réforme de la formation des enseignants sera « engagée pour la rentrée 2025 ».

« **R**econquérir le désir d'enseigner ». Voici l'objectif du Premier ministre François Bayrou. Pour ce faire, la tant attendu forme de la formation initiale des enseignants va enfin voir le jour. « dès la rentrée 2025 », a-t-il annoncé vendredi lors d'un déplacement sur le terrain. Les contours ont été esquissés en avril 2024 par Emmanuel Macron mais le texte retardé par la crise politique.

Le temps presse car l'Éducation nationale traverse depuis des années une profonde crise des recrutements. En 2024, 2 900 postes n'ont pas été pourvus dans le public. Pour susciter davantage de vocations, le gouvernement « veut rendre les recrutements plus précoces ».

Un concours à bac +3

Les concours-enseignants, actuellement à la fin du master (bac +5), se tiendront, à partir du printemps 2026, à la fin de la licence (bac +3). Des modules de préparation du concours seront proposés dès la rentrée 2025. Pour motiver des étudiants à devenir professeurs des écoles, une licence spécifique pluridisciplinaire sera créée à la rentrée



Elisabeth Borne et François Bayrou étaient en visite vendredi dans une école des Hauts-de-Seine. (Photo AFP/Thomas Samson)

2026.

Une fois le concours réussi, les aspirants au métier de professeur poursuivront leurs études jusqu'au master. Les actuels instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) vont évoluer : « L'idée, c'est de renouer avec l'esprit des écoles normales. C'est revenir aux fondamentaux pour que les enseignants du premier degré et du second degré soient le mieux formés possible », décrit encore Matignon.

Mieux rémunérés

Leur concours en poche, les étudiants auront le statut d'élève fonctionnaire et toucheront 1 400 euros nets en Master 1 (M1) et le statut de fonctionnaire stagiaire avec une rémunération de 1 800 euros nets en Master 2 (M2). En échange, les élèves fonctionnaires devront s'engager à servir l'État pendant quatre années.

Parallèlement à leurs cours, les étudiants de M1 effectueront douze semaines de stage d'observation à la pratique accompagnée. Une fois en M2, ils auront la responsabilité d'une classe à mi-temps. Ils devront en parallèle préparer leur mémoire. La validation du diplôme à bac +5 restera nécessaire pour devenir titulaire. Du côté syndical, on se réjouit plutôt de cette nouvelle place du concours. « C'est ce que nous défendons à la FSU depuis toujours. Mais ce qui est le plus important, ce sont les contenus de la formation et les contenus des concours. Et pour le moment rien n'est déterminé », commente Guislaine David du SNUipp-FSU. Et Elisabeth Allain Moreno (SE-Usna) de prévenir : « Il va falloir que le ministère garde son cap dans sa capacité à tenir le timing face aux détracteurs de la réforme qui vont chercher à ralentir les travaux ». ■ **Delphine Biancard**

Vie quotidienne

Plus facile de changer l'heure, la nuit

Une heure volée à la nuit ! Le passage à l'heure d'été aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche : à 2 heures du matin, il sera 3 heures. En France, le passage à l'heure d'été ou à l'heure d'hiver est invariablement programmé un week-end et à 2 heures du matin précisément. Du moins en métropole.

Mais pourquoi ce choix ? La réponse est simple : à 2 heures du matin, l'activité économique et sociale est très faible. Ruler ou avancer d'une heure à

ce moment-là permet de réduire au maximum les perturbations. Imaginez le casse-tête et la confusion dans les aéroports, gares, écoles et les services publics si nous changions d'heure en pleine journée !

Changer d'heure quand tout le monde dort (ou presque), cela permet aussi de réduire l'impact sur notre horloge biologique. D'autant qu'à 2 heures du matin, beaucoup de personnes sont en sommeil profond et donc moins susceptibles de

trahir du passage à l'heure d'été ou d'hiver. Des études sur le rythme circadien ont cependant montré que certaines personnes y sont plus sensibles, comme les travailleurs de nuit et les adolescents. L'ensemble des pays qui ont adopté le changement d'heure le font de nuit. Dans l'Union européenne, tous les États-membres passent à l'heure d'été et d'hiver en même temps... mais pas forcément à la même heure, décalage boraire oblige.

► 24 heures d'info

Europe • Face à la colère agricole, moins de produits ukrainiens ?

L'Union européenne prévoit de réduire les importations de produits agricoles ukrainiens après l'expiration d'un accord en juin, les agriculteurs européens se plaignant d'une « concurrence déloyale ». Les suites données à cet accord, qui instaure une exemption des droits de douane sur des importations agricoles venant d'Ukraine, doivent être négociées dans les prochaines semaines par les Européens et Ukrainiens.

Justice • Évasion mortelle d'Amra : le rappeur Koba LaD mis en examen

Le rappeur Koba LaD a été mis en examen « pour association de malfaiteurs en vue de commettre un délit » vendredi dans l'affaire de l'évasion du narco-trafiquant Mohamed Amra. Le rappeur de 24 ans - Marcel Junior Loutarila de son vrai nom - est actuellement en détention provisoire pour homicide involontaire aggravé après un accident mortel de la circulation. Lundi, il a été extrait de sa cellule dans le cadre de cette nouvelle affaire.

Diplomatie • L'appétit américain s'aiguisé sur le Groenland



Photo Sipa/Jim Watson

« Notre message au Danemark est très simple : Vous n'avez pas fait du bon travail pour le peuple du Groenland », a lancé vendredi JD Vance, le vice-président américain JD Vance peu après son arrivée sur la base militaire américaine au Groenland. La visite est vécue comme une provocation dans l'île arctique en raison des velléités d'annexion de Donald Trump. Le territoire autonome danois s'est doté d'un large gouvernement de coalition pour « faire face à la forte pression extérieure ».

Environnement • La décarbonation de la France s'essouffle

Après une accélération salutaire en 2023, la France - comme plusieurs autres pays développés - marque le pas sur son rythme de décarbonation, avec seulement 1,8 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre en 2024. Le secteur de l'industrie de l'énergie enregistre la plus forte baisse (- 11,6 % sur un an), tandis que les transports terrestres, le résidentiel-tertiaire et l'industrie lourde, peinent à se décarboner.

ONU • L'effort encore insuffisant contre la malnutrition

27,55 milliards de dollars d'engagements financiers sur quatre ans ont été recueillis lors du sommet contre la malnutrition, organisé à Paris jeudi et vendredi. Mais ces sommes ne suffisent pas face au repli de l'aide internationale. Le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) a annoncé vendredi une chute de 40 % de ses financements pour 2025, évoquant une « crise sans précédent ».

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :

- Réduise le coût de l'électricité.
- Sécurise l'approvisionnement et la stabilité du réseau.
- Protège le climat, les paysages et l'environnement.
- Favorise l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit valoir du même arriéré des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin, ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attractivité touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La récupération des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France !

- directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;
- indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

- 1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.
- 2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 99%.
- 3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUTS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Baur, porte-parole du collectif RETH ; Jean-Louis Bulté, président de la FED ; Fabien Boughé, expert et essayiste ; Laurent Burgoa, sénateur du Gard ; François Goutard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corantin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Centre ; Jacques Percebois, professeur Émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Soman, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



cérémé

L'ÉNERGIE DE LA RAISON



Castres se prépare au décollage

Près de 4 ans après son dernier match de Top 14 et son départ aux Etats-Unis, le centre néo-zélandais de 42 ans, revenu sur la Rade comme joueur médical, sera remplacé dans le Tarn.



REALLY YOUR WAY
TEAM & MFR

Énergie

Mincatec Energy lance une ligne de production d'hydrogène

La société belfortaine Mincatec Energy, qui a fait le choix inédit de stocker l'hydrogène sous une forme solide, vient de procéder à une augmentation de capital avant de produire ses premiers réservoirs en série.

La société Mincatec Energy, basée à Belfort, a annoncé hier du programme "Première usine" de France 2030, va installer sa première ligne de production dans un bâtiment du Techno-Hum de Belfort. Les premiers modules arrivent en avril et mai. L'activation des premiers réservoirs d'hydrogène solide produits en série devrait se faire en septembre ou octobre. Le lancement se fera avec l'effort collectif Belfortain. La société belfortaine se distingue par un bon radical : stocker l'hydrogène sous une forme solide, plutôt que sous celle d'un gaz à haute pression ou liquide. Notre solution présente deux gros avantages : aucun risque d'explosion et rendement meilleur », assure Yann Gouanassa, président de Mincatec Energy. En effet, pas besoin d'un périmètre de sécurité autour des réservoirs, et le fait de devoir faire passer la température ou de pressuriser l'hydrogène coûte de l'énergie et fait

baïsser le rendement de 20 à 30 %. « Nous n'en avons pas le problème. » Yann Gouanassa voit un autre gros enjeu de chantier : « Nos réservoirs sont lourds et cela tombe bien : ils ont besoin de lent. En plus, notre passage de la forme solide à gazeuse produit du bruit qui peut être utilisé pour réduire la pile à combustible à côté. »

Gros fonds en soutien
Le choix d'une technologie solide n'est pas évident. On ne compte qu'une dizaine de sociétés dans le monde à le développer. Le passage de Mincatec à une nouvelle échelle va être rendu possible par une augmentation de capital, dans lequel entre le Fonds de soutien européen, porté par un certain d'investissement et soutenu par le dividende social de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (qui précède de votre journal), pour qui cette solution va avoir un fort impact économique. Le chef d'entreprise s'est fixé un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros à l'horizon 2030. « Je suis convaincu de l'avenir de l'hydrogène : il n'y a pas d'autre solution pour décarboner l'industrie », juge-t-il.

■ Philippe Fiat
@ToujoursPubliant

► Le bon plant du jardinier
Comment cultiver les céleris

Jardinier gourmet, Gilles a prévu de se lancer dans la culture de céleris. Petit coup de pouce (vert) de notre jardinier Jean-Paul.



Céleri à côtes.
Photo Jean-Paul Laine

Desiderant d'une plante au goût unique, le céleri à côtes, le céleri-rave et le céleri à couper. Le céleri à côtes se sème maintenant. Les deux autres attendront un peu.

En ce qui concerne leur culture, ces céleris se montrent très sensibles aux coups de soleil. Les récoltes des périodes défilent en août.

■ Céleri-rave
Semez au chaud. Au stade de deux feuilles, déterrez les plants, placez-les dans une pépinière ou, du moins, une écloserie chauffée. Ces plants sont dus à des semis à faible température, une étape difficile lors de la mise en place des plants, des coups de froid, des arrosages trop réguliers ou irréguliers. Rappela- vous aussi que ce sont des légumes gourmands qui exigent un sol bien fertile, riche en humus.

■ Céleri à côtes
Remplissez un bac de terreau à semis. Réglez la surface, disposez les graines sans trop les serrer, recouvrez-les d'une fine pellicule de terreau, tamisez et arrosez délicatement. Placez le bac dans une serre ou une véranda chauffée ou dans l'appartement, devant une fenêtre et près d'un radiateur afin de l'apporter à une température de 20 à 22 °C. Après la levée, lorsque les plants possèdent trois feuilles, repiquez-les individuellement en godets biodegradables de 6 cm de diamètre. Gardez les à l'abri jusqu'en mai en entretenant l'humidité du substrat. Quand il n'y a plus de risque de gelées, plantez les céleris à 30 cm de distance en trois

■ Céleri à couper
La culture, le semis à l'abri en pépinière à l'abri des gelées, puis les plants sont plantés en place à 20 cm. Coupez les feuilles dès le milieu de l'été en coupant leur pétiole au-dessus du collet. Arrosez souvent pour contraindre la pousse des racines.

■ Jean-Paul le Jardinier
Envoyez vos questions à Jean-Paul le jardinier par courriel à : jp.laine@lapresse.com

Industrie

Lithium : la première usine française ouvrira en 2028 à Lauterbourg



Les travaux de terrassement ont débuté en novembre 2024 et devraient s'achever d'ici le mois de mai. Photo Leo Vallée

Alors que les travaux de terrassement de la future usine « de purification et de conversion lithium » à Lauterbourg doivent s'achever dans les prochaines semaines, la société Viridian Lithium vient une mise en service de son usine à l'horizon 2028. Ce projet, chiffré à 205 millions d'euros, doit permettre de produire 26 500 tonnes d'hydroxyde monohydraté de lithium par an.

En juillet 2024, Viridian Lithium de France, start-up fondée en 2022, signe une promesse de bail avec le Port autonome de Strasbourg, portant sur un terrain d'environ quatre hectares et une extension de six hectares supplémentaires pour installer sa future usine de purification et de conversion de lithium, à Lauterbourg.

« Une usine pour cette entreprise, soutenue par le ministère de l'Économie dans le cadre du plan France 2030, et qui a pour objectif de convertir des déchets de cathodes de lithium de différentes sources et qualités issues des automobiles continentales d'Argentine et du Chili en hydroxyde de lithium pour la fabrication de batteries NSMC (Next-Generation Solid State Battery) ».

Le projet soutenu par la Commission européenne.

« Ce projet d'implantation, dont le montant total de l'investissement est estimé à 205 millions d'euros, va permettre, à terme, la création de 250 emplois directs en Alsace et 600 emplois indirects. Déjà soutenu par l'État en France, l'entreprise va également bénéficier d'un crédit d'impôt de 128 millions annuels des investissements dans l'industrie verte, selon nos confidences au Journal des Entreprises. Une information confirmée par Viridian Lithium, dont le siège est établi à Strasbourg, ce jeudi 27 mars.

Sélectionnée parmi les 47 nouveaux projets d'extraction, de transformation et de recyclage de matières « stratégiques » par la Commission européenne, dont la liste a été dévoilée ce mardi 25 mars, la société Viridian Lithium s'est engagée de cette nouvelle qui « doit permettre notamment un soutien de la commission et des mesures de simplification ». Prochaines étapes de l'avancement de ce chantier colossal : la finalisation du dossier environnemental et le dépôt des permis de construire, prévus dans les prochains mois. Une phase de consultation publique pourrait alors suivre. Celle-ci devrait se dérouler d'ici la fin du mois 2025 pour un début des travaux es- pérés en 2026 et une mise en service en 2028.

■ Leo Vallée

Chômage

Recherche d'emploi : les frontaliers au régime français



« 41 % des demandeurs d'emploi transfrontaliers vont jusqu'à l'épuisement de leurs droits », avait souligné en février André Pansy en Douet, ministre chargé du Travail et de l'Emploi, Théo Les Barbes

Comme annoncé en début d'année, les ex-frontaliers inscrits à France Travail devront désormais se révéler, dans leur recherche d'emploi, aux salaires pratiqués en France et non plus à ceux pratiqués à l'étranger.

Puiss-je au Journal officiel du 21 mars, un décret signé par la ministre-chef du Travail et de l'Emploi, André Pansy en Douet, et la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Catherine Vautrin, vient de modifier un article du Code du travail précisant les « éléments constitutifs de l'offre nationale d'emploi » (ONE), définie conjointement entre une personne au chômage et son conseiller France Travail les Pôle emploi.

Salaires médians et non salaires moyens

Désormais, indique cet article, « la zone géographique privilégiée est désormais la zone de territoire national et le salaire attendu est défini en référence avec le salaire médian national pratiqué pour l'emploi et les emplois recherchés dans cette zone, compte tenu, le cas échéant, de l'expérience du demandeur d'emploi ».

« 41 % des demandeurs d'emploi transfrontaliers vont jusqu'à l'épuisement de leurs droits », avait souligné en février André Pansy en Douet, ministre chargé du Travail et de l'Emploi, Théo Les Barbes

deux d'emploi. En outre, désormais, les salaires pratiqués à l'étranger ne doivent plus être pris en compte. Comme annoncé par André Pansy en Douet en début d'année, cette modification civile principalement les ex-frontaliers français et vise à les contraindre à reprendre un emploi plus rapidement qu'auparavant.

« 41 % des demandeurs d'emploi transfrontaliers vont jusqu'à l'épuisement de leurs droits », avait souligné en février André Pansy en Douet, ministre chargé du Travail et de l'Emploi, Théo Les Barbes

■ Leo Vallée

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :

- Réduise le coût de l'électricité.
- Sécurise l'approvisionnement et la stabilité du réseau.
- Protège le climat, les paysages et l'environnement.
- Favorise l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de vente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français. L'État, qui EDF doit rembourser même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureraient de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Plednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir des Français, nous demandons :

- 1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.
- 2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURVALUÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAS, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLÉAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'OR ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRES DE 95%.
- 3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.

Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Baur, ancien ministre du Collectif BEITH ; Jean-Louis Bouché, président de la FED ; Fabien Bourque, expert et ancien ; Laurent Burgeat, sénateur du Gers ; François Gaspard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Mayenne ; Xavier Moreno, président du Céréma ; Jacques Percebois, professeur Émile à l'Université de Montpellier ; Laurent Simon, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologique indépendant.

Le Site de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code



ADOPTÉZ-LA

Avec Végas vous allez décrocher le jackpot

« Le refuge m'a nommée Végas. Je suis une croisée border collie âgée d'environ 12 ans. J'ai été pendant plusieurs mois avant que des personnes n'arrivent à m'attraper et m'amènent en fourrière. Mon cœur est trop gros, je suis sous traitement à vie mais je bénéficie de l'opération doyen en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis (100 euros de frais vétérinaires pris en charge par la Fondation). De ce fait, je ne peux pas être stérilisée. Je suis un peu timide mais une fois les présentations faites, je suis un vrai pot de colle. J'espère vite trouver une famille. »



SFA. Le Salet du Chevalier à Mercac-sur-l'Isle. Ouvert au public du lundi au dimanche de 14h à 17h45. Fermé le mardi (sauf de vétérinaires) et jours fériés. Standard téléphonique : 05 53 04 16 54 ou 07 48 80 30 45, du lundi au dimanche de 14h à 18h, www.spa-perigoux.org

PÉRIGUEUX

Les résidents de la Villa Occitane et les enfants ont fêté carnaval



L'ambiance était à la fête sur la terrasse, avant d'explorer le Pilata et récolter les bonbons. Photo DR

La résidence la Villa Occitane était en pleine effervescence, ce jeudi 27 mars, parsemée de ballons multicolores, pour fêter carnaval et l'arrivée du printemps. À partir de 14h, 23 enfants de l'école Saint-Martin, vêtus de déguisements colorés ont investi la grande salle de restaurant pour un après-midi carnavalesque.

Les résidents et les enfants ont rivalisé d'énergie et de bonne humeur dans divers jeux et activités. Les rires et les applaudissements ont résonné dans tout l'établissement, créant une atmosphère joyeuse et animée. Jusqu'au moment où chacun a tapé sur la Pilata pour qu'elle puisse délivrer toutes sortes de friandises aux enfants.



Les enfants avaient revêtu leurs plus beaux déguisements pour passer une agréable journée avec les anciens. Photo DR

ANNESSE-ET-BEAULIEU

Le projet de rénovation énergétique de la mairie crée des tensions

Le maire, Philippe Perperot, a réuni son conseil municipal, le lundi 24 mars, avec un effectif diminué. Avec à l'ordre du jour, le vote du budget et le projet de rénovation énergétique de la mairie qui crée des désaccords.

L'édile a ouvert la séance en rappelant la démission de la 3e adjointe, Sandrine Bisson, en date du 29 janvier et les démissions de deux conseillers, Jérôme Barbut et Jocelyne Senemaud, envoyées au préfet, le 4 février dernier. « Je regrette ces démissions et conserve toute mon estime à ces personnes. Je ne souhaite pas faire plus de commentaires. Sandrine Bisson étant adjointe, je vous propose de fixer, jusqu'à la fin du mandat, le nombre d'adjoint à trois au lieu de quatre. La 3e adjointe étant aux finances, Patrick Jayat et moi-même reprendrons cette charge », a souligné Philippe Perperot. La délibération a été votée à l'unanimité.

Une situation financière qui reste fragile

L'adjoint, Patrick Jayat, a ensuite présenté le compte financier unique. La section de fonctionnement affiche un excédent de 159 414 euros, la section d'investissement un déficit de 76 041 euros, les restes à réaliser en section d'investissement sont de - 93 115 euros. En conclusion, les recettes de fonctionnement ont augmenté dans une proportion plus importante que les charges sous l'effet de la hausse des produits fiscaux et des dotations. Les charges ont été maîtrisées. Après des années difficiles, la situation financière de la commune s'améliore malgré une capacité d'autofinancement brute peu élevée et encore bien inférieure à celle des communes de même envergure.

La situation s'améliore mais reste fragile et les efforts pour maîtriser les dépenses et obtenir des ressources supplémentaires doivent être poursuivis. C'est



Philippe Perperot a défendu son projet de rénovation énergétique de la mairie, source des désaccords dans le conseil. Photo David Barthe

pour ces raisons, qu'après le retrait du maire de la salle pour permettre le vote, deux élus ont voté contre, un s'est abstenu. La délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour un montant de 76 200 euros a été adoptée avec un vote contre. La délibération sur la rénovation énergétique de la mairie a été à l'origine des désaccords.

Des élus votent contre le projet de rénovation énergétique

« Le montant total de l'opération s'élève à 404 857 euros. Ce sujet a été la solidarité du conseil. Il est normal que dans un groupe démocratique il y ait des oppositions. Ce projet a la chance de pouvoir bénéficier d'importantes subventions. C'est un financement assez exceptionnel. Nous allons demander 30 000 euros au titre du supplément écologique du Grand Périgoux et 30 000 euros au titre du

fond de mandat, toujours auprès du Grand Périgoux », a ajouté l'édile. L'autofinancement de la commune s'élève à 33 859 euros et l'avance remboursable intracant sur treize ans à 82 443 euros. Marie-Laure Alarcou, adjointe au maire, a appuyé son vote contre : « Nos finances sont mauvaises. J'ai bien entendu que ces frais seront nécessaires mais on sort juste la tête de l'eau. Il nous avait été conseillé de ne pas faire ce projet. Il y a des associations à qui on a promis des choses. Il faudra faire des choix et assumer. » Arnette Montet qui a également voté contre a conclu : « Chacun assumera ses actes ». La délibération a été adoptée avec deux votes contre et une abstention. Le maire a annoncé la demande du club de football, d'inaugurer le stade, le 7 juin prochain, baptisé du nom de « Jean Firmin Parade », initiateur du club et premier président, décédé en 2018.

MAGALI BORDAS

EN BREF

BASSILLAC-ET-AUBEROCHE
Repas et bal musette de la chasse

L'entente communale de chasse de Bassillac organise son repas, dimanche 15 avril, à 12h30 à la salle des fêtes. Tarif : 25 euros par adulte (16 euros par enfant de 8 à 16 ans). Réservations avant le 8 avril auprès de Michel Beausoubre (06 08 94 06 08), Eric Chalkup (06 20 87 18 57) ou Jean-Pierre Lamothe (06 74 67 76 03).

Atelier Palettes et Passions

L'association Atelier Palettes et Passions Bassillac se retrouve tous les mercredis de 14h à 17h, à l'espace Daniel-Buffière, pour passer des moments de convivialité autour de la réalisation de tableaux. Les services d'un enseignant sont recherchés. L'activité tricot a été ajoutée cette année. Renseignements au 07 85 82 10 56.

TRÉLISSAC

Distribution gratuite de compost

Samedi 29 mars, de 14h à 17h, aux ateliers municipaux, 42 avenue de l'Automobile, la Ville de Trélissac met gratuitement à disposition des Trélistacois, du compost 100 % naturel, issu de la valorisation des déchets verts collectés tout au long de l'année par le service espaces verts. Présenter un justificatif de domicile (réservé aux habitants de Trélissac), apport de contenants personnels. Renseignements au 05 85 37 32 18.

LA CHAPELLE-GONAGUET

Concours photos

La municipalité, le syndicat du bassin de l'Isle et le Grand Périgoux organisent un concours photos jusqu'au 20 avril sur le thème : la biodiversité des zones humides. Inscription : www.grandperigoux.fr/les-biodiversite/concours-photos

PUBLICITÉ

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :



Réduire le coût de l'électricité.



Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.



Protéger le climat, les paysages et l'environnement.



Favoriser l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revient est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans, avec d'énormes coûts cachés de reconquête et d'adaptation des réseaux.

Enfin, ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attractivité touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France.

- directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;
- indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

- 1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.
- 2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉE - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.
- 3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUTS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif RETM ; Jean-Louis Bulté, président de la FED ; Fabien Bouglé, expert et essayiste ; Laurent Burgoa, sénateur du Gard ; François Goulard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Martin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreau, président du Carénat ; Jacques Percebois, professeur Émile à l'Université de Montpellier ; Laurent Simon, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



cérémé
L'ÉNERGIE DE LA RÉGION



SALIES-DE-BÉARN

Un ciné-marathon science-fiction spécial « Machines et Humanité »



Le samedi 5 avril, Le Salays propose une plongée dans la science-fiction.

Le samedi 5 avril, dès 14 h, Le Salays proposera une programmation spéciale science-fiction, accompagnée d'animations avant les projections et d'activités en continu dans le hall du cinéma (expo de livres, quiz, battle IA vs Humain, jeux en libre-service, etc.).

À 14 h, ciné-game « Robots et nature » ; découverte et sessions sur grand écran des jeux vidéo Stray, Stacey et Biped. À 15 h, projection de « Le robot sauvage ». À 17 h, présentation et projection d'« Eternal sunshine of the spotless mind ».

À 19 h, soirée Terminator « Hasta la vista Cyborg » ; ciné-quiz spécial « Machines vs Humains » (surprises à gagner), puis projection de « The Terminator ». Collation pendant l'entracte. À 21 h 30, « Terminator 2 ». Les deux films seront présentés en copies restaurées en 4K.

À 20 h 45, contre-soirée avec la projection du film « Mickey 17 ». Tarifs spéciaux : à partir de 2 films : 5,50 € la place pour les <25 ans ; 4 € la place pour les >25 ans. Pass Culture possible.

L'événement est organisé avec les Jeunes Ambassadeurs du Salays et Le Moment Littéraire. Informations : www.lesalayscinema.fr, lesalays@orange.fr, 05 55 65 65 32.

EN BREF

SALIES-DE-BÉARN

Accueil des nouveaux arrivants

Dans l'article concernant les nouveaux arrivants, paru dans notre édition du 26 mars, une phrase a été tronquée. Il fallait lire : « Le maire a salué l'engagement des nombreuses associations et de leurs bénévoles et a mis en lumière les équipements sur la ville, dont la bibliothèque, le musée, la crèche, les écoles et collèges, les pôles de santé : thermes et CRF, les équipements sportifs, etc., sans oublier le cadre verdoyant qui fait tout le charme de la cité du sel. »

NAVARRENN

La piscine pourrait rester fermée cette saison

Des dommages importants ont été constatés sur l'un des ballons d'eau chaude, dont la température avait dépassé les 120 °C.

La piscine sera-t-elle ouverte cette saison ? Rien n'est moins sûr depuis la publication d'un communiqué des services de la Communauté de communes du Béarn des Gaves (CCBG) annonçant la fermeture de la piscine intercommunale de Navarrenx pour la saison 2025.

La décision est motivée par le constat, en septembre 2024, de dommages importants sur l'un des ballons d'eau chaude, dont la température avait dépassé les 120 °C. Ces dégâts nécessitent la réparation ou le remplacement de plusieurs équipements : ballons d'eau chaude sanitaire, vannes, circulateurs, mitigeurs, boîtiers de régulation, ainsi que les armoires électriques du système de filtration. Malgré l'ouverture immédiate d'un dossier auprès de l'assureur, les travaux ne peuvent débuter avant la résolution des recours juridiques.

BÉARN DES GAVES

Lacaze aux Sottises lance sa saison

L'association a présenté les grandes lignes de sa saison, avec un premier rendez-vous le vendredi 4 avril à Lucq-de-Béarn avec la Cie Révolution.

L'association Lacaze aux Sottises a présenté les grandes lignes de sa saison 2025. L'association, en seize ans d'existence, a multiplié les activités et animations, dont les trois piliers sont le spectacle vivant, le faire ensemble et l'écoresponsabilité.

Lors du 1er semestre 2025, quatre compagnies seront accueillies en résidence, en itinérance dans quatre lieux différents du territoire et en coconstruction avec des partenaires à chaque fois différents.

Premier rendez-vous le vendredi 4 avril à 19 h à Lucq-de-Béarn avec la Cie Révolution. Puis ce sera au tour de la Cie Les Ateliers Musik, le 25 avril sous le chapiteau de l'association à Orion, et ensuite la Cie l'Art bat l'Être le 12 mai à Bellocq.

L'organisation de rencontres avec les compagnies permettra également de raconter la vie d'une compagnie et comment on crée un spectacle. La première rencontre aura lieu à l'Épicerie Sans Fin à Sauveterre-de-Béarn le mardi 22 avril à 18 h 30, avec les Ateliers Musik.

Deux temps forts

Deux temps forts sont à noter : - Cirque en notes le dimanche 6 avril à 16 h. Le partenariat est plus conséquent qu'avant avec la communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, à l'occa-



Un appel à bénévoles sera lancé en mai pour la Fête des Sottises du 18 au 20 juillet. Actions Serge Lohéac



Le vendredi 4 avril, Lacaze aux Sottises sera à Lucq-de-Béarn avec la Cie Révolution.

sonner autour de Lacaze, une dizaine par chantier participatif, 120 sur le festival Fête des Sottises à Salies et 60 pour Mémo pas chap à Navarrenx. Un appel à bénévoles aura lieu en mai pour la Fête des Sottises qui aura lieu à Salies du 18 au 20 juillet. Informations sur www.lacaze-aux-sottises.org

Billetterie solidaire

La billetterie est à prix libre pour favoriser l'accès du spectacle vivant au plus grand nombre, « afin de défendre une culture pour tous », la marque de fabrique de Lacaze aux Sottises. Pour rappel, Lacaze aux Sottises est autofinancée à 50 %. L'association peut compter sur de nombreux bénévoles : 50 per-



La CCBG assure que tout est mis en œuvre pour résoudre cette situation. L'Éclair

liés à l'assurance déconale. Cela empêche donc la réouverture prévue en mai 2025.

Conscients de « l'impact de la fermeture de ce service essentiel, notamment pour les scolaires, les habitants et les touristes », le président de la CCBG Jean Labour et son bureau exécutif assurent que « la réparation des équipements de cette piscine, entièrement rénovée en 2020, demeure une priorité et que tout est mis en œuvre pour résoudre cette situation ».

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :



Réduire le coût de l'électricité.



Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.



Protège le climat, les paysages et l'environnement.



Favorise l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de vente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs durent de 60 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attractivité touristique, sans aucune évaluation préalable de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France :

- directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;
- indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.

LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURVULÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.

3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif RETH ; Jean-Louis Butré, président de la FED ; Fabien Bouglé, expert et essayiste ; Laurent Burgoa, sénateur du Gard ; François Goulard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Céréme ; Jacques Percebois, professeur émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Simon, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



céréme

L'ÉNERGIE DE LA RAISON



UKRAINE

Zelensky accuse Poutine de faire traîner la guerre

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a accusé, hier, son homologue russe Vladimir Poutine de chercher à jouer la montre dans la guerre en Ukraine en évoquant l'idée d'une « administration transitoire » pour Kiev sous l'égide de l'ONU.

Tout ce qu'il fait retarde toute possibilité (...) de négociation » en vue de mettre « fin à la guerre », a commenté M. Zelensky lors d'une conférence de presse à Kiev. Le président russe avait auparavant évoqué l'idée d'une « administration transitoire » pour l'Ukraine, sous l'égide de l'ONU, une option qui implique le départ de Volodymyr Zelensky, avant toute négociation sur un accord de paix. « On pourrait bien sûr discuter avec les États-Unis, même avec les pays européens, et bien évidemment avec nos partenaires et amis, sous l'égide de l'ONU, d'une possibilité de mettre en place en Ukraine une administration transitoire », a dit Vladimir Poutine lors d'une rencontre avec des médias russes, tard dans la nuit, à Mourmansk (nord-ouest). Cela permettrait d'« organiser une direction présidentielle », avant de « commencer avec ces autorités des négociations sur un accord de paix », a-t-il poursuivi, évoquant cette idée-là pour la première fois. Depuis février 2022, Vladimir Poutine justifie notamment son attaque contre l'Ukraine comme un moyen pour tenter de renverser le pouvoir en place, qu'il considère à la tête des Occidentaux, malgré l'élection régulière de Volodymyr Zelensky en 2019. La loi martiale, en vigueur en

Le président russe s'est félicité que les forces russes aient « l'initiative stratégique » sur le front face aux Ukrainiens

Ukraine depuis le début du conflit, y interdit la tenue d'élections, alors que le pays est soumis à des bombardements russes quotidiens et que des millions de citoyens sont au front, déplacés ou en exil. Le président russe s'est par ailleurs félicité que les forces russes aient « l'initiative stratégique » sur le front face aux Ukrainiens. « Il y a des régions qui portent à croire que nous allons les achever », a lancé M. Poutine, dont l'armée progresse petit à petit, notamment dans l'est ukrainien, malgré de lourdes pertes. Vladimir Poutine, qui a ordonné à ses troupes, en 2022, d'attaquer l'Ukraine, exige toujours sa reddition, le renoncement de ses aspirations à rejoindre l'Otan et la reconnaissance des territoires ukrainiens que la Russie occupe. Des conditions jugées inacceptables par Kiev et ses alliés occidentaux. Sous pression américaine, Kiev avait accepté, le 11 mars, une cessation sans conditions des combats, pour trente jours. Après avoir

MONDE



Ces soldats ukrainiens par le front à déjà fait plusieurs dizaines de milliers de morts, civils et militaires confondus, l'un des plus terribles pour un conflit en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. AFP

initialement émis des réserves à cette idée, Vladimir Poutine l'avait tout simplement repoussé lors d'un appel avec Donald Trump, s'accordant uniquement sur un moratoire

UNE NOUVELLE VERSION DE L'ACCORD SUR LES MINÉRAIS

Le président ukrainien a par ailleurs annoncé, hier, avoir reçu de la part des États-Unis une nouvelle version de l'accord sur les minerais stratégiques d'Ukraine, auxquels Washington veut obtenir un accès. Si les détails de la nouvelle version de l'accord n'ont pas été rendus publics officiellement, des députés et médias ukrainiens l'ont vivement critiqué, qualifiant le document d'« inacceptable ». Selon le journal ukrainien Pravda, « l'équipe de Donald Trump a abandonné toutes les solutions de compromis convenues il y a un mois » et le nouveau document « franchit presque toutes les lignes rouges » de l'Ukraine, qu'il « prive d'une partie de sa souveraineté » et oblige à « rembourser toute l'aide américaine qu'elle a reçue ». Et l'accord n'évoque aucune garantie de sécurité pour l'Ukraine, comme le réclame avec insistance Kiev, selon ce média.

sur les sites énergétiques, bien plus limité. Depuis cet échange le 18 mars, Moscou et Kiev s'accusent mutuellement d'avoir visé des installations énergétiques du camp

adverse, révélant la faiblesse de l'accord broché par l'administration de Donald Trump. Hier, l'armée russe a affirmé qu'une attaque ukrainienne avait provoqué un « puissant incendie » et d'importantes destructions dans la station de mesure de gaz de Soukha, dans la région russe de Koursk. « Les tentatives de lancer ces frappes se poursuivent quotidiennement », a dénoncé le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov. L'opérateur énergétique ukrainien Naftogaz a quant à lui, accusé Moscou d'avoir « bombardé » ses sites, sans donner toutefois plus de détails. ■

L'ACTUALITÉ EN FLASH



DIPLOMATIE Au Groenland, le vice-président américain fustige le Danemark

Le vice-président américain JD Vance a violemment critiqué l'inaction supposée du Danemark au Groenland, dont Donald Trump a réitéré vouloir s'emparer, lors de sa visite, hier, de la seule base militaire américaine du territoire. « Notre message au Danemark est très simple : Vous n'avez pas fait du bon travail pour le peuple du Groenland », a dit JD Vance devant les troupes de la base américaine de Pituffik, située sur la côte nord-ouest du Groenland. « Vous avez investi au Groenland et dans la sécurité de cette incroyable et magnifique terre continentale peuplée de gens incroyables. Il faut que cela change », a-t-il lancé à l'intention des autorités danoises.

le feu entré en vigueur le 27 novembre. La frappe a visé le quartier densément peuplé de Hadari, dégageant un immense champignon de fumée noire. L'armée israélienne a affirmé avoir visé un dépôt de drones, accusant le Hezbollah de « détruire les symboles de nos infrastructures terroristes au milieu de la population civile ». Dans les ruines fumantes des immeubles soufflés, où les pompiers tentaient d'éteindre les flammes, les secouristes fouillaient les débris. Les évacués des

Israël a bombardé hier, la banlieue sud de Beyrouth, un bastion du Hezbollah, pour la première fois après quatre mois de trêve, en riposte à des tirs de roquettes qui ont visé son territoire. L'armée israélienne, qui a aussi bombardé le sud du Liban, avait appelé à évacuer une partie des habitants de la banlieue sud, cible de bombardements intenses pendant les deux mois de guerre ouverte qui l'ont opposée au mouvement libanais soutenu par l'Iran, avant un fragile cessez-le-

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

PUBLICITÉ

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :

- Réduire le coût de l'électricité.
- Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.
- Protéger le climat, les paysages et l'environnement.
- Favoriser l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin, ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attractivité touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France.

► directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;

► indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.

LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉE - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'OR ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.

3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif RETHY ; Jean-Louis Butré, président de la FED ; Fabien Bouglé, expert et essayiste ; Laurent Burgoa, sénateur du Gard ; François Goulard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SNCF et d'Artius ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien-président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Céréme ; Jacques Percebois, professeur Émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Semon, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



céréme L'ÉNERGIE DE LA RAISON



J.D. Vance au Groenland qui voudrait Trump

DANEMARK

Le vice-président américain J.D. Vance est arrivé vendredi au Groenland, territoire danois semi-autonome dont Donald Trump réclame le contrôle en citant des motifs sécuritaires, un déplacement qui tend les relations diplomatiques entre Copenhague et Washington. L'avion de J.D. Vance a atterri sur la base militaire américaine de Pitsvig, dans le nord de l'île d'Arctique, le programme de son déplacement ayant été modifié face à la colère des autorités du Groenland et du Danemark.

Après l'annonce d'un accord de défense signé en 1951, les Américains ont automatiquement se sentent sur leur base militaire grand ils le souhaitent, à condition de préserver les autorités locales et danoises. Le nouveau Premier ministre du Groenland, Lene Frederik Nielsen, a déclaré vendredi que la visite de Vance était le signe d'un « message de respect » et a appelé à l'unité politique face à la « pression extérieure ». À Copenhague, la Première ministre danoise Mette Frederiksen a pour sa part qualifié d'« inacceptable » la visite américaine, tandis que le ministre des Affaires étrangères Lars Løkke a souligné le fait que le programme de la visite ait été modifié, disant y voir une mesure de désescalade.

EN BREF

IRAN

Donald Trump a averti vendredi l'Iran que « les choses vont mal tourner » en l'absence d'accord sur le nucléaire, au lendemain de l'annonce par Téhéran qu'il avait répondu à une lettre du président américain appelant à des pourparlers.

ARGENTINE

Le Fonds monétaire international a confirmé vendredi que le gouvernement argentin avait demandé un nouveau programme de prêt de 20 milliards de dollars sur quatre ans.

CANADA

Le nouveau Premier ministre Mark Carney a déclaré avoir prévenu, vendredi, Donald Trump que des mesures de représailles seraient mises en place par le Canada à partir du mercredi 2 avril, si les États-Unis imposaient de nouveaux droits de douane.

TURQUIE

Le gouvernement turc a annoncé, jeudi, près de 2 000 arrestations lors des manifestations interdites par les autorités depuis l'interpellation et l'emprisonnement d'Ekrem Imamoglu, le maire d'Istanbul. « La république s'est transformée en une république de la peur », a dénoncé le principal opposant au président Erdogan dans une tribune publiée vendredi dans le New York Times.

L'Asie du Sud-Est frappée par un violent séisme

CATASTROPHE

Un bilan provisoire faisait état, vendredi soir, d'au moins 144 morts et 732 blessés en Birmanie, selon des médias, avant que des dégâts en Thaïlande voisine.

Un puissant séisme a secoué vendredi l'Asie du Sud-Est et fait plus de 144 morts et 732 blessés en Birmanie, selon des médias, avant que des dégâts en Thaïlande voisine. À Bangkok, les secours étaient à la recherche de survivants après qu'un gratte-ciel en construction s'est effondré dans la capitale thaïlandaise. L'accident a fait au moins huit morts, selon le gouvernement adjoint de la métropole, Tanida Kanoknag. Les secours ont précisé que 117 personnes étaient portées disparues. Une autre personne est morte en un autre lieu de la capitale, a dit le gouvernement. L'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS) a estimé la magnitude du séisme à 7,7. Ce séisme a été suivi d'une série de répliques sismiques de plus faibles autres plus modérées. Il s'est produit à une profondeur de 10 kilomètres et l'épicentre a été localisé à 17,2 km de Mandalay, la deuxième plus grande ville de Birmanie avec environ 1,5 million d'habitants. De nombreux immeubles et routes de l'ancienne capitale royale de Bhammaré étaient détruits, ont rapporté des habitants et des médias locaux. « Nous sommes tous sortis en courant de l'immeuble, tout tremblait. J'ai vu un immeuble de cinq étages s'effondrer sous mes yeux. Dans ma ville, tout le monde est dans la rue et personne n'ose retourner à l'intérieur des bâtiments », a raconté à Reuters un témoin de la scène. Une femme également présente sur les lieux, Htet Naing Du, a rapporté qu'un salon de thé avec plusieurs personnes à l'intérieur s'était effondré. « Nous n'avons pas pu entrer. La situation est très grave », a-t-elle dit. La grande boutique de Mandalay et une partie du mur du palais de la ville ont également été endommagés.



La Birmanie a été la plus impactée alors que la Thaïlande compte aussi des victimes.

La Birmanie a été la plus impactée alors que la Thaïlande compte aussi des victimes.

La Birmanie a été la plus impactée alors que la Thaïlande compte aussi des victimes.

La Birmanie a été la plus impactée alors que la Thaïlande compte aussi des victimes.

Birmanie, qui produit des programmes de radio et de télévision, a rapporté que deux personnes étaient mortes et que 20 autres étaient blessées sous les débris. Selon un secrétaire de l'organisation caritative Moa Baydarat, au moins 60 corps ont été retrouvés dans des monastères près de Pyawbada, non loin de la capitale Nyaungpyaw.

La junte militaire appelle à l'aide

La junte militaire au pouvoir a déclaré l'état d'urgence dans six régions, dont celle de Nyaungpyaw, la capitale du pays, et a invité « tous les pays » à fournir une aide et des dons, avertisant que le bilan continuerait d'augmenter, ont rapporté des médias d'États-Unis. Ce séisme est un nouveau défi pour la junte, confrontée à une guerre civile depuis le coup d'état de février 2021. Les combats ont fait plus de trois millions de déplacés, selon l'ONU, alors que plus d'un tiers de la population a besoin d'assistance humanitaire. Le gouvernement d'unité nationale (NUG), opposé à la junte militaire, a annoncé déployer six mille des forces de défense du peuple pour distribuer de l'aide humanitaire.



Poutine veut « une administration provisoire »

UKRAINE Le président russe Vladimir Poutine a suggéré que l'Ukraine pourrait être placée sous la tutelle d'une administration provisoire. « Sur le principe, une administration temporaire pourrait être introduite en Ukraine sous l'égide de l'ONU, des États-Unis, des pays membres et de nos partenaires », a dit Vladimir Poutine à des médias, lors d'une visite à Mourmansk, dans le nord du pays. Cela aurait pour but d'organiser des élections démocratiques et d'amener au pouvoir un gouvernement capable de bénéficier de la confiance du peuple, puis alors de commencer des discussions avec le gouvernement d'après l'accord de cessez-le-feu. Le président russe, Vladimir Poutine, a dit les autorités ukrainiennes comme illégitimes, reprochant au président Volodymyr Zelensky d'être resté au pouvoir au-delà de la fin de son mandat en mai 2024. Volodymyr Zelensky a répondu que la loi martiale en vigueur pour faire face à l'invasion lancée par la Russie le 24 février 2022 empêchait la tenue d'un scrutin.

Sursis pour les eaux-de-vie de l'Union européenne

CHINE Le ministère chinois du Commerce va de nouveau prolonger de trois mois son enquête antidumping sur les eaux-de-vie de vin en provenance de l'Union européenne. En plus de l'enquête, lancée le 5 janvier 2024 et qui devait durer un an, Pékin a imposé en octobre des mesures antidumping provisoires sur les importations de certains spiritueux de l'UE. Ces mesures provisoires, perçues comme des représailles au projet de droits de douane sur les véhicules électriques chinois des Vingt-Sept, devraient rester en place.

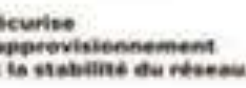
Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

PUBLI-COMMUNIQUÉ

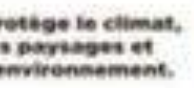
LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :



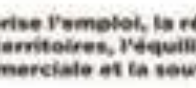
Réduire le coût de l'électricité.



Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.



Protéger le climat, les paysages et l'environnement.



Favoriser l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revente est souvent négatif et s'ajoute au prix garanti aux producteurs, est payé par les Français, tandis qu'EDF doit valider ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attrait touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qui aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France.

► Directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés.

► Indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.

2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉE - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.

3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Doux, porte-parole du collectif SEITI ; Jean-Louis Bultin, président de la FSD ; Fabien Sougé, expert en énergie ; Laurent Burgas, sénateur du Gard ; François Gaudier, ancien ministre ; Louis Gallot, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Corinne Le Fur, députée de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machennou, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Martin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Wille, sénateur du Val-de-Marne ; Xavier Morano, président du Comité ; Jacques Percebois, professeur d'énergie à l'université de Montpellier ; Laurent Simon, sénateur de la Somme ; Antoine Wechsler, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant le QR code



cérémé
L'ÉNERGIE DE LA MAISON



Evasion mortelle de Mohamed Amra : le rappeur Koba LaD mis en examen

ENQUÊTE. Les investigations sur l'évasion mortelle en 2024 de Mohamed Amra progressent : le rappeur Koba LaD a été mis en examen vendredi à Paris. « La mise en examen de Koba LaD dans ce dossier ne repose tout simplement sur rien. Ses auditions ont permis de démontrer que Koba LaD n'a aucun lien avec l'évasion et la cavale de Mohamed Amra, il ne lui a pas préparé, ne lui a pas financé, n'en était pas informé et n'y a pas participé », ont réagi ses deux avocats, Stéphane Champy et Arthur Verdon. « Il n'est pas mis en examen en raison de preuves qui seraient au dossier mais à cause de sa notoriété et du seul prétexte qu'il connaît des procédures de l'affaire », ont-ils ajouté, se disant « déterminés » à « faire reconnaître l'innocence » du rappeur. De son vrai nom Marcel Junior Loutanla, Koba LaD, 34 ans, avait été extrait de sa cellule lundi. Il est actuellement en détention provisoire en attendant d'être jugé pour homicide involontaire aggravé, après la mort d'un de ses passagers dans un accident de voiture en septembre 2024 à Cérail. A l'issue de sa garde à vue, il a été mis en examen par un juge



d'instruction de la Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco) est indiqué deux sources proches du dossier. Il est poursuivi pour association de malfaiteurs en vue de commettre un délit puni de cinq ans. Il devait être présenté à un juge des libertés et de la détention qui statuerait sur son placement en détention provisoire, réglé par le parquet, dans le cadre de cette affaire. Cinq autres personnes ont été présentées vendredi à des juges d'instruction en vue de leur mise en examen. Au total, 25 personnes ont été interpellées lundi (25 en France et deux en Allemagne) dans le dossier de l'évasion du narcotrafiquant au siège d'Arcarville (Lure), au cours de laquelle deux agents pénitentiaires avaient été tués et trois autres blessés le 14 mai 2024, a précisé le parquet.

Viol par soumission chimique : un trentenaire mis en examen

FAITS DIVERS. Un homme de 34 ans a été mis en examen vendredi dans les Yvelines pour des violents et agressions sexuelles sur dancemuses congaises qu'il est soupçonné d'avoir droguées afin d'abusé d'elles, a indiqué vendredi le parquet de Versailles. Une information judiciaire pour viol par conjoint, agression sexuelle et administration de substance nuisible a été ouverte. Un signalement avait été effectué après le dépôt de deux plaintes pour violences et viol par conjoint par deux anciennes compagnes du mis en cause qui ont précisé avoir été violentes dans leur sommeil par l'homme avec lequel elles étaient alors en couple. Toutes deux décrivait des gestes comme des étranglements et des pénétrations dont elles se souviennent par bribes alors qu'elles étaient incapables de communiquer, de bouger ou de se défendre. Des tests sanguins et urinaires sont en cours sur la compagne actuelle du mis en cause. Lors de son audition, l'homme minimisait les faits et déclarait savoir eu que des relations sexuelles avec les jeunes femmes, malgré leur endormissement. L'exploitation du matériel informatique du suspect a permis de découvrir de nombreuses photos et vidéos représentant certaines des victimes insérées alors qu'elles se faisaient agresser sexuellement. Selon le parquet, deux autres victimes ont d'ores et déjà été identifiées. Les faits les plus anciens remontent à 2021.

Fémicide de Mérignac : l'accusé condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

JUSTICE. Meunier Boukka a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour « assassinat » en mai 2023 de son épouse Chahinez Daoud, brésilienne vivante à Mérignac, près de Bordeaux, une peine assortie d'une période de sûreté de 22 ans. Cet homme, âgé de 48 ans aujourd'hui, avait tiré deux balles dans les cuisses de la victime, avant de l'asperger d'essence et d'y mettre le feu. La peine est conforme aux recommandations de la Cour de cassation de la Cour d'assises de la Gironde Cécile Kauffman, qui avait dénoncé un « assassinat meurtrier destiné à exterminer », avait marqué « profondément toute notre société ».

A Lille, le Grand Prix de Séries Mania décerné à une série espagnole sur le viol conjugal

TELEVISION. Le Grand Prix du festival Séries Mania, qui a baissé le rideau vendredi soir à Lille, a été attribué à la série espagnole « Querer », puis clos familial sur le viol conjugal par le jury remis par l'actrice et réalisatrice espagnole Tania Adom. Réalisé par Alauda Ruiz de Azúa, ce drame intime, qui a déjà rencontré un grand succès en Espagne, sera diffusé prochainement en France sur Arte.

Formation des enseignants : Bayrou et Borne relancent la réforme

POLITIQUE. Plusieurs fois annoncée puis laissée de côté, la réforme de la formation des enseignants, « priorité absolue » pour tenter d'enrayer la crise des vocations, a été remise sur les rails vendredi par François Bayrou et Elisabeth Borne, en visite dans une école des Hauts-de-Seine.

« Notre idée, notre orientation, c'est de retrouver l'essence des anciennes écoles normales, de redonner aux futurs enseignants une formation pluridisciplinaire saine sur les fondamentaux. Et pour cela va être engagé pour la rentrée 2025 une réforme profonde de la formation », a déclaré le Premier ministre lors d'une visite dans une école primaire de Neuilly-Macdonald.

Une semaine après avoir promis quatre chantiers « d'ici le 15 avril », notamment dans le domaine de l'éducation, le Premier ministre, lui-même ancien professeur et ex-ministre de l'Éducation de 1993 à 1997, a affirmé son ambition de voir enfin aboutir ce chantier.

La réforme avait été présentée par Emmanuel Macron il y a un an pour répondre à la crise de recrutement, mais mise de côté ensuite en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale. Elisabeth Borne a fait part début 2025 de sa volonté de la relancer. La ministre de l'Éducation nationale, numéro 2 du gouvernement, la qualifie vendredi de « priorité absolue » face au manque d'attractivité du métier enseignant, après plusieurs autres chantiers de la formation qui n'ont pas donné les résultats escomptés. Les concours enseignants avaient ainsi été décalés de la première année de master à la seconde par une réforme de 2024. « Les concours (enseignants) ne font plus le plein (...) Et en 2024, se sont près de 3 000 postes qui

sont restés vacants à l'issue des concours », a rappelé la ministre, estimant qu'il faut « agir ». Principal changement, la nouvelle réforme supprimera les concours enseignants à bac + 3 au lieu de bac + 5 aujourd'hui et ce, à partir de la vocation du printemps 2026. A la rentrée 2025, de premiers modules préparatoires aux nouveaux concours seront instaurés.

Un coût supplémentaire de 500 000 €

Les enseignants seront ensuite formés pendant deux ans, jusqu'à l'obtention de leur master 2, années pendant lesquelles ils seront rémunérés 1400 € net la première année, et 1800 la deuxième, pour les professeurs des écoles comme ceux du second degré (collège et lycée). Pour le concours du premier degré, une licence spécifique de préparation au professorat des écoles sera mise en place, accessible des l'obtention du bac. Le coût supplémentaire lié à la mise en place de cette réforme est estimé à environ 500 millions d'euros par an à partir de 2026. Mais, alors que tout entre à faire du côté des universités pour mettre en place concrètement ces nouvelles licences et masters, les syndicats de l'enseignement supérieur (Snesup-FSU, CFE-CFDT, Education, COT, Ferc sup, FO ESR, Sud Education...) se sont « alarmés » cette semaine « de ce qu'une concertation n'ait été initiée avec les porteurs de



Elisabeth Borne et François Bayrou ont assisté à un atelier d'écriture.

claux ». « En reprenant le projet de l'administrateur de l'Éducation nationale Nicole Belloubert, sans avoir mené aucune concertation, Elisabeth Borne acte une déqualification du métier enseignant avec un recrutement à bac +3 », a jugé pour sa part Sophie Verrière, secrétaire générale du Snes-FSU principal syndicat du

second degré. Elle juge « honoreux » de « faire repenser la solution à la crise d'attractivité sur cette réforme ». Le SNEP s'est, en revanche, montré « satisfait (...) que les arbitrages budgétaires aient enfin été rendus », a indiqué sa secrétaire générale Elisabeth Alain-Moreno.

La « reconquête de l'écrit »

François Bayrou a aussi insisté sur l'importance d'une « reconquête de l'écrit » avec un plan en préparation pour la rentrée. « On ne peut pas accepter qu'un niveau du bac, il y ait 30 % des élèves qui ne soient pas capables d'écrire convenablement », a-t-il déclaré, après avoir assisté avec Mme Borne à un atelier d'écriture au CP. « Notre idée, notre programme, c'est qu'on ait à écrire et à lire tous les jours à l'école, au collège ou lycée », a-t-il ajouté, se disant « déterminé » à « aller jusqu'au bout » de ce qu'il considère comme une « reconquête de l'écrit ».

IL LA OIT

L'aide à l'Ukraine n'est pas financée « par des impôts cachés ou supplémentaires »

Aide apportée par la France à l'Ukraine, qui a été accusée de deux milliards d'euros cette semaine, ne sera pas « financée par des impôts cachés ou supplémentaires », a assuré vendredi Emmanuel Macron dans une vidéo mise en ligne sur Instagram. Cette affirmation est d'ailleurs finement inscrite dans la loi de programmation militaire, aux efforts qu'on avait anticipés et grâce au financement européen et dans le cadre du G7 que nous avons décidé », a argué le chef de l'État. « Et donc non, cette aide, ce n'est pas une aide qui sera financée par des impôts cachés ou supplémentaires, c'est totalement faux », a-t-il insisté. Emmanuel Macron avait annoncé mercredi une aide militaire supplémentaire de deux milliards d'euros de la France à l'Ukraine.

Emmanuel Macron prêt à recevoir sous conditions le président syrien

DIPLOMATIE. Emmanuel Macron s'est dit prêt, vendredi, à recevoir le président intermédiaire syrien Ahmad al-Charaï si le gouvernement syrien s'engage à toute la société civile et s'engage à assurer la sécurité pour permettre un retour des réfugiés syriens.

Eau potable : le gouvernement veut renforcer la protection des captages

POLITIQUE. Le gouvernement va lancer des travaux pour mieux connaître les captages d'eau potable les plus fragiles et mettre en œuvre « une protection renforcée » face aux pollutions et au changement climatique, selon une feuille de route présentée vendredi par la ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Bachelier.

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :

- Réduise le coût de l'électricité.
- Sécurise l'approvisionnement et la stabilité du réseau.
- Protège le climat, les paysages et l'environnement.
- Favorise l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspille l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se divise sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs durent de 60 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans, avec d'énormes coûts cachés de recordement et d'adaptation des réseaux.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

- 1 ➤ LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.
- 2 ➤ LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉE - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.
- 3 ➤ L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif RÉTH ; Jean-Louis Butré, président de la FED ; Fabien Bouglé, expert et essayiste ; Laurent Burgeat, sénateur du Gard ; François Goulard, ancien Ministre ; Louis Gallio, ancien président de la SNCF et d'Airbus ; Carentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Cérémé ; Jacques Percebois, professeur Émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Somen, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



cérémé
L'ÉNERGIE DE LA RAISON



Télé

14.30 Grands reportages. Magazine. **16.30** Les Docs du week-end. **17.30** 50' Inside. Magazine. 2 volets. **19.55** Météo. **20.00** JT 20h. **20.50** Quotidien express. Par Yann Barthès. **21.00** Météo.

21.10 Divertissement



The Voice, la plus belle voix **
Présenté par Nikos Aliagas. Tous les candidats qui ont été choisis par l'un des quatre coachs, tentent de se démarquer. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire alors que la concurrence est rude.

23.40 Divertissement

The Voice, la suite
Présenté par Nikos Aliagas. Anaïs Grangerac, Flouillon et Elliott Doyle accompagnent Nikos Aliagas afin de prolonger cette soirée.

arte

20.55 Documentaire

Eiffel, la guerre des tours *
De Mathieu Schwartz et Savin Yeatman-Eiffel (Fra. 2023). Disparu en 1923, Gustave Eiffel a livré bataille pour imposer sa célèbre tour.

documentaire

21.00 Théâtre

Les somnambules *
Avec Philippe Chevallier, Didier Gustin. À l'Espace Malraux, à Joux-les-Tours. Dans un établissement étoilé, un député dine avec sa femme et sa maîtresse.

L'EQUIPE

21.00 Athlétisme

World Athletics Continental Tour Meeting de Melbourne. Diffusion de meetings du World Athletics Continental Tour, un circuit international d'athlétisme.

2

16.55 Affaire conclue. **18.00** Tout le monde a son mot à dire. **18.35** N'oubliez pas les paroles. **19.55** Journal météo climat. **20.00** Journal. **20.30** 20h30 le samedi. **20.50** Journal météo climat. **20.55** Vestiaires.

21.10 Jeu



100 % logique: La réponse est sous vos yeux **
Présenté par Cyril Féraud. Invités : Cendrine Dominguez, Mohamed Boudhafsi et Théo Curin. Ce quiz ne teste pas la culture générale, mais la logique.

23.25 Talk-show

Quelle époque!
En direct. Présenté par Léa Salamé. Léa Salamé présente un talk-show drôle et festif. **1.30** Les stars s'unissent pour le Sédaction.

ICP

21.00 Documentaire

Poulade, à l'assaut de la République
De Didier Sapiant et Cédric Guast (Fra. 2023). **21.50** Un monde en due. **22.30** Bonne-Herzégovine, une paix si fragile. **23.25** Gagner sa vie.

okoo

21.00 Film

Fatma **
Drame de Philippe Faucon (Fra.-Can. 2023). Avec Soria Zeroul. Une femme de ménage, mère de deux filles couche ses espoirs et frustrations sur le papier.

6ter

21.10 Série doc.

Ma vie en camping-car (Fra. 2023, Saison 1, ép. 4). Stéphanie et Maxence souhaitent trouver une aire de camping-car avant le coucher du soleil. **22.10** (Saison 1, ép. 5).

3

16.50 Championnats du monde. **18.05** Questions pour un champion. **19.00** ICI 19/20 édition toutes régions. **19.45** Journal météo climat. **19.55** Tout le sport. **20.25** Météo. **20.35** Cuisine ouverte.

21.05 Série



Casandre **
Policiera (Fra. 2022). Avec Gwendoline Hamon. Zone blanche (Saison 7, ép. 2/3). Dans une zone blanche, le maire est assassiné. Surprise pour Casandre, l'adjoint du maire est un ancien petit ami.

22.40 Série

Casandre **
Policiera (Fra. 2020). Avec Gwendoline Hamon. Secret assassin (Saison 4, ép. 2/4). **0.10** Journal météo climat. **0.20** La Périchole.

W3

21.10 Série

La petite histoire de France
Humour (Fra.). Avec Maxime Gasteuil, Alexandra Roth. Les péripéties de quatre personnages oubliés de l'Histoire de France.

C STAR

21.10 Magazine

Au cœur de l'enquête
100 jours avec les gendarmes des autoroutes d'Alsace. Les autoroutes d'Alsace connaissent leur lot d'incidents. **23.00** Au cœur de l'enquête. **3.30** Nuit club.

RMC

21.10 Série doc.

Alaska: Seuls au monde (Saison 5, ép. 7/10). Sang neuf (USA 2020). Sam Carlson entreprend d'abattre des arbres. **22.10** Alaska: seuls au monde. Série doc.

CANAL+

12.10 L'hebdo Hollywood. **12.25** Le cercle. **13.15** Zodiac: l'obsession. **16.15** Avant-match Top 14. **16.25** Top 14. Rugby. 20^e journée. **19.55** Tout le sport. **18.40** Canal Sports Club. **19.30** Canal Rugby Club 1^{re} partie.

21.05 Rugby



Castres/Toulon
En direct. Top 14. 20^e journée. En accueillant les Vaincus sur ses terres, le Castres Olympique peut éventuellement faire une bonne opération en cas de victoire. **23.00** Canal Rugby Club le débrief.

23.20 Spectacle

Jonathan Lambert: Rodolphe
Capté en décembre 2022 à L'Européen, à Paris. L'humoriste livre dans ce spectacle ses réflexions cyniques.

TMC

21.15 Série

Colombo **
Policiera (USA 1973). Avec Peter Falk, Anne Baxter. Requiem pour une star (Saison 2, ép. 5/8). Une actrice sur le déclin devient la meurtrière de son mari.

TF1

21.05 Série

The Middle *
Humour (USA 2010). Avec Neil Flynn, Patricia Heaton. (Saison 1, ép. 21/23/24). Morgane de Morgane. **21.30** La fête des mères. **21.55** Sur le grill. **22.20** The Middle.

RMC

21.10 Série doc.

Retour à l'instinct primaire: Seul au monde (Saison 1, ép. 3/8). Chance et égarée (USA 2020). Entourée de lions et de hyènes, Lacey Jones se retrouve isolée.

5

14.35 Le monde perdu des rois sumériens. **15.30** Baffin, une île au cœur de la banquise. **16.25** Les trésors des abbayes et cathédrales françaises. **17.25** C dans l'air l'invité. **17.40** C dans l'air. **18.55** C l'hebdo.

21.00 Magazine



Echappées belles ***
Présenté par Anto Cocagne. Maroc gourmand. Le Maroc ne cesse de s'illustrer par sa gastronomie. Lors de son périple, le chef Anto Cocagne découvre la cuisine marocaine et ses saveurs.

22.30 Magazine

Echappées belles ***
Présenté par Sophie Jovillard. Australie: sur la route de l'océan. Sophie entreprend un voyage en Australie. **0.10** Outremers story.

6

12.45 Le 12.45. **13.30** Scènes de ménages. **13.40** Canchebar en cuisine. Série doc. Arcaïs. **15.40** Saint-Astier. **17.40** La grande semaine. 2 volets. **19.40** Météo. **19.45** Le 19.45. **20.25** Scènes de ménages.

21.10 Série



NCIS: Policiera (USA 2024). Avec Sean Murray. (Saison 22, ép. 3 et 4/20). Histoires de fantômes. Un lieutenant revient chez lui et découvre une fête organisée pour un autre. **21.50** A l'aube du chaos.

22.45 Série

NCIS: Policiera (USA 2024). Avec Sean Murray, Wilmer Valderrama. (Saison 21, ép. 2/10). **23.35** Chasse au trésor (Saison 18, ép. 3/16) ...

Radio

RTL Radio: **18.00** RTL Soir Week-end. **18.30** On refait le match. **20.00** RTL Foot. Europe 1: **18.00** CLAP! **19.00** Europe 1 Soir week-end. **21.00** Les années Top 50. **22.00** Europe 1 Nuit Week-end. **RMC:** **19.00** Intégrale foot. **21.00** After live. **23.00** After Foot. **0.00** L'église d'aujourd'hui. **0.15** Programmes de Nuit. **France Culture:** **18.00** Journal. **18.10** Comme un samedi. **19.50** L'avant-scène. **20.00** Mauvais genres.

RMC

21.05 Série

Monsieur Parizot **
Humour (Fra. 2025). Avec Patrick Paroux, Fabrice Deville, Laurent Gamelon. (Saison 1, ép. 2 et 3). Le maître du crime (partie 1 et 2/3). **22.40** Baby Driver. Film.

Retrouvez tous les programmes sur Diverto

Diverto

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :



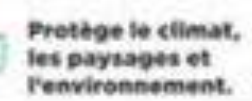
Réduire le coût de l'électricité.



Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.



Protéger le climat, les paysages et l'environnement.



Favoriser l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se verse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de vente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs durent de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin, ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attractivité touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France.

► Directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;

► Indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.

2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.

3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUTS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bour, porte-parole du collectif RÉTH ; Jean-Louis Butré, président de la FED ; Fabien Bouglé, expert et essayiste ; Laurent Burgeas, sénateur du Gard ; François Goutard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SHCP et d'Airbus ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Céréme ; Jacques Percebois, professeur Émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Simon, sénateur de la Somme ; Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



céréme
L'ÉNERGIE DE LA RAISON



Tout votre programme
sur le site diverto.tv

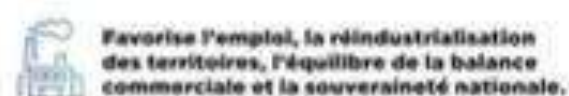
Diverto

29-03-2025

france-5	TMC	W9	TF1	7	RMC
14.35 Le monde perdu des rois sahariens. 15.30 Boffin, une lieue au cœur de la banquise. 16.35 Les trésors des abbayes et cathédrales françaises. 17.25 C'est l'art l'envie! 17.40 C'est l'art! 18.55 L'Arche. 20.00 Vu. 20.05 C'est l'hebdo la suite.	14.35 Les mystères de l'homme. 14.45 Nos chers voisins. 15.30 Questions. 15.54 Petits plats en équilibre. 16.20 MacGyver. Série. Action. C'est un métier... la teneur invisible - Nous pourrions... On dirait de choc - Le crigot 16.25 Burger King. Jeu.	10.30 Absolument stars. 11.40 Le W9. 15.30 Scapino. Série. Arctique. De l'ouest dans le g... Des victoires et des vertes... Une promesse de... la spirale infernale... Plus fort que Fort K... 17.30 La petite histoire de France. Série. Humour. Action. Avec Marthe Gautrel.	6.30 Petit secret entre voisins. Série. Réalité. 14.00 Friends. Série. Humour. Gali qui devient papa. Monica accompagne son amie Rachel, qui est de se rendre à l'école. à l'hôpital. Là, elle fait la connaissance de deux hommes marrants.	12.05 Tig & Shaka. Série. Animation. 12.55 Top 10. Série. Animation. 13.10 Bob l'éponge. Dessin animé. 13.45 Beyblade X. Dessin animé. 14.30 Gulligold. Magazine. 19.15 The Middle. Série. Humour. Que de piques... Pops club et mariages... Dilemme - Privés de télé.	9.55 Arctique d'urgence: le mystère du choc saut. 10.45 Arctique d'urgence: les mystères du choc saut. 11.50 Arctique d'urgence: les mystères du choc saut. 12.55 Direct Québec. 13.40 Arctique d'urgence: les mystères du choc saut. 14.40 Arctique d'urgence: les mystères du choc saut.
> 21.00 MAGAZINE	> 21.15 SÉRIE	> 21.10 SÉRIE	> 21.05 SÉRIE	> 21.05 SÉRIE	> 21.10 DOCUMENTAIRE
ÉCHAPPÉES BELLES 10.30 . Inédit. Maroc géomant. Le chérif Atia Coogno découvre la richesse de la gastronomie marocaine, une cuisine qui est avant tout une œuvre de femmes et de transmission.	COLUMBO Policière. EU. 1973. Saison 2. S/V. Avec Peter Falk. Avec Beate. Remontent par une star. Une affaire sur le défilé, maistris de son mal, tente de faire face son ancienne secrets.	LA PETITE HISTOIRE DE FRANCE Humour. Fiq. Avec Maxime Gauthel. Les péripéties de quatre personnages oubliés: le cuisinier de Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Louis XIV et Napoléon Bonaparte.	JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN Sentimental. Fantasy. EU. 1999. Saison 3. 3/4. Avec Minnie Driver. Didier Bernadet. Une nouvelle vie. Josephine prend le destin d'un orphelin.	THE MIDDLE Humour. EU. 2009. Saison 1. 21 & 23/24. Avec Kari Matchett. Patricia Heaton. 3 épisodes. Frankie tente à diriger une jeune life. Margaret, qui a été plusieurs fois le cœur d'ail.	ALASKA: SEULS AU MONDE Aventures. 2020. 1000. Sous-neuf. Inédit. Son Carlon entreprend d'abattre les orbes qui menacent sa belle la tache est délicate.
22.30 ÉCHAPPÉES BELLES Magazine. Présentation. Sophie Avillard. 10/15. Australia: sur la route de l'Asie.	32.45 COLUMBO Série. Policière. EU. 1970. Saison 5. 4/6. Avec Peter Falk. Avec Sam Harmon.	32.45 LA PETITE HISTOIRE DE FRANCE Série. Humour. Fiq. Avec Maxime Gauthel.	35.55 JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN Série. Fantasy. EU. 2000. Saison 5. S/V. Roman et Jamie.	22.20 THE MIDDLE Série. Humour. EU. 2010. Saison 1. 24 & 13 & 14/24. Avec Patricia Heaton. 5 épisodes.	22.10 ALASKA: SEULS AU MONDE Documentaire. Aventures. 2020. 1000. Jours sombres. Inédit.

1124

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :



Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attractivité touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France.

- ▶ directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;
- ▶ indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

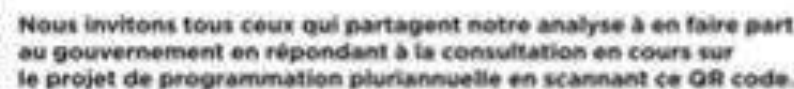
C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Plednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.

2 LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉE - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.

3 L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Bricq, porte-parole de *Radio 21* ; Jean-Louis Bédaride, président de la FEI ; Fabrice Bougeat, expert en énergie ; Laurent Burgaud, directeur du GEM ; Frédéric Chastan, ancien ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SNCF et de Renault ; Cécileia Le Duc, députée de la 2^e circonscription des Yvelines ; Alain Herry, ancien ministre ; Vincent Marchand, ancien directeur Tractebel (ex-EDF) ; André Maréchal, directeur et ancien président de RTE ; Alain Nègre, sénateur du Vaucluse ; Xavier Morin, président de CEMEX ; Jacques Perschon, professeur Émile-Lévy à l'université de Montpellier ; Laurent Simon, sénateur de la Tienne ; Antoine Wacziarg, président du Mouvement associatif *Handicap*.

La liste de tous les signataires
et les liens vers les sites de chacune des 3 associations
sont à retrouver en scannant ce QR code.



cérémé
L'ÉNERGIE DE LA SAISON



IV

Un puissant séisme sème la mort et la panique

La Birmanie a lancé un rare appel à l'aide internationale après le puissant séisme qui a frappé, hier, le centre du pays, provoquant au moins 150 morts et des dégâts considérables, jusqu'en Thaïlande.

Même si les autorités birmanes n'ont communiqué aucun bilan humain, un important hôpital de la capitale Naypyidaw a fait état d'environ 344 décès et le fait que le pouvoir militaire, isolé depuis le coup d'État de février 2021, en appelle à l'étranger fait craindre une catastrophe de grande ampleur.

Le séisme de magnitude 7,7, peu profond, s'est produit à 36 kilomètres au nord-ouest de la ville birmane de Sagaing et a été suivi par une réplique de magnitude 6,4 quelques minutes après, a annoncé l'Institut géologique américain (USGS).

À Naypyidaw, où un grand défilé militaire avait lieu la veille, le sol a vibré pendant trente longues secondes, avant de se stabiliser, laissant les routes déformées et crevassées. Les abords d'un important hôpital, où le chef de la junte Min Aung Hlaing s'est rendu en personne, a pris un air de champ de bataille, des centaines de blessés ayant afflué et été pris en charge à l'extérieur en raison des dégâts subis par le bâtiment. L'entrée des urgences s'est complètement effondrée.

« C'est une zone avec des victimes en masse », a lancé un responsable de l'établissement en intimant l'ordre aux journalistes de s'écarter. « Je n'ai jamais rien vu de tel. Nous es-

sayons de gérer la situation », a déclaré un médecin, confiant son étonnement. « Nous voulons que la communauté internationale fournisse une aide humanitaire aussi rapidement que possible », a déclaré le porte-parole de la junte, Zaw Min Tun. L'état d'urgence a été déclaré dans les six régions de Birmanie les plus affectées (Sagaing, Mandalay, Magway, le nord-est de l'État Shan, Naypyidaw et Bago) selon un communiqué et des dons de sang sont nécessaires à Mandalay, Naypyidaw et Sagaing.

À Bangkok, à mille kilomètres de l'épicentre, la secousse a provoqué des scènes de panique. Des bureaux et des magasins ont été évacués et un immeuble de trente étages en construction s'est écroulé dans un nuage de poussière et se transformant en quelques secondes en un tas de débris.

UKRAÏNE

Poutine pour une « administration transitoire »

Le président russe Vladimir Poutine a évoqué, hier, l'idée d'une « administration transitoire » pour l'Ukraine, sous l'égide de l'ONU, une option qui implique le départ de son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky, avant toute négociation sur un accord de paix. La Russie et l'Ukraine ne sont également de nouveau accusés d'avoir frappé des sites énergétiques du camp adverse, en violation d'un fragile accord annoncé cette semaine par Washington et censé interdire les frappes

sur les sites énergétiques. « On pourrait bien sûr discuter avec les États-Unis, même avec les pays européens, et bien évidemment avec nos partenaires et amis, sous l'égide de l'ONU, d'une possibilité de mettre en place en Ukraine une administration transitoire », a dit Vladimir Poutine. Cela permettrait d'organiser une élection présidentielle, avant de « commencer avec ces autorités des négociations sur un accord de paix », a-t-il poursuivi, évoquant cette idée-là pour la première fois. Depuis février

MONDE



À Bangkok, un immeuble de trente étages en construction s'est écroulé dans un nuage de poussière. (1)

Le séisme a été ressenti dans toute la région et des tremblements de terre enregistrés jusqu'en Chine, Cambodge, Bangladesh et Inde

L'effondrement a tué au moins huit personnes, a indiqué le vice-Premier ministre thaïlandais Phumtham Wechajatchai, précisant que les recherches se poursuivent pour retrouver 81 personnes piégées dans les décombres. « Quand je suis arrivé pour inspecter le site, j'ai entendu des

gens appeler à l'aide », a raconté Worapong Sukthai, chef adjoint de la police du district. « Nous savons qu'il y a des centaines de blessés mais nous sommes toujours en train de déterminer le nombre de victimes. » La France a fait évacuer par précaution les bâtiments de son ambassade, de son consulat et de ses instituts et lycées à Bangkok et proposé « son soutien dès lors que le besoin aura été exprimé ». L'Union européenne a aussi proposé une aide d'urgence à la Birmanie et à la Thaïlande. La Première ministre Paetongtarn Shinawatra a déclaré Bangkok en état d'urgence. Certains services

de métro et de train ont été suspendus et les rues étaient remplies de banlieusards tentant de rentrer chez eux à pied ou de se mettre à l'abri dans des centres commerciaux ou bureaux. Les autorités de la ville ont indiqué que les parcs resteraient ouverts toute la nuit. Dans la deuxième ville thaïlandaise, Chiang Mai (nord-ouest), destination prise des touristes et réputée pour ses temples, Sai, âgé de 76 ans, se trouvait dans une superette au moment du tremblement de terre. « Je me suis précipité hors du magasin avec d'autres clients », a-t-il raconté. « C'est la plus forte secousse que j'ai ressentie de toute ma vie. » ■

L'ACTUALITÉ EN FLASH



ESPAGNE
La condamnation de Dani Alves annulée en appel

La peine de quatre ans et demi de prison infligée à l'ex-star du Barça Dani Alves pour le viol d'une jeune femme en 2022 a été annulée hier par une cour d'appel, qui a pointé notamment le manque de « fiabilité » de la victime. La condamnation de l'ancien international brésilien a été marquée par « une série de manquements, d'imprécisions, d'incohérences et de contradictions sur les faits », a assuré la cour d'appel de Barcelone, évoquant aussi des « insuffisances » dans les preuves apportées. Pour cette raison, les quatre magistrats composant cette cour ont accepté « à l'unanimité » le recours présenté par la défense de l'ancien joueur et « annulé » sa condamnation.

Il faut revoir le projet de décret de programmation pluriannuelle de l'énergie et retenir un scénario de production d'électricité vraiment protecteur des Français, du climat et de l'intérêt national.

LES FRANÇAIS ATTENDENT DU GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI :



Réduire le coût de l'électricité.



Sécuriser l'approvisionnement et la stabilité du réseau.



Protège le climat, les paysages et l'environnement.



Favorise l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publié par le gouvernement conduirait, s'il était adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui, en voulant réduire la place du nucléaire, ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité, et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupules l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attractivité touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France :

► directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;

► indirectement, en attirant des industries ou des data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO₂.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi, comme l'ont fait le 11 mars, dans une lettre au Premier ministre, les sénateurs Stéphane Piednoir et Vincent Delahaye et 163 de leurs collègues, nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1 ► LA SUSPENSION DE LA PUBLICATION DU PROJET DE DÉCRET.

2 ► LA MISE À L'ÉTUDE D'UN SCÉNARIO ALTERNATIF FONDÉ SUR DES PRÉVISIONS RÉALISTES DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ - ET PAS NOTOIREMENT SURÉVALUÉES - DONNANT LA PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PILOTABLES, BIOGAZ, POMPES À CHALEUR, GÉOTHERMIE, AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE EN AUTOCONSOMMATION LOCALE, AINSI QU'AU NUCLEAIRE ET À L'HYDRAULIQUE, LES DEUX ATOUTS MAJEURS DE LA FRANCE QUI LUI ONT PERMIS D'AVOIR D'ORES ET DÉJÀ UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE À PRÈS DE 95%.

3 ► L'ARRÊT DES SUBVENTIONS ET GARANTIES DE PRIX POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIE INTERMITTENTE, DANS L'ATTENTE DES CONCLUSIONS DE CES ÉTUDES.

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario, qui n'a jamais été étudié par le gouvernement, permettrait de baisser le prix de l'électricité, d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros, et de faciliter le financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone et pour l'effort de Défense Nationale.



Nous invitons tous ceux qui partagent notre analyse à en faire part au gouvernement en répondant à la consultation en cours sur le projet de programmation pluriannuelle en scannant ce QR code.

APPEL SIGNÉ NOTAMMENT PAR : Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale ; Nicolas Baur, porte-parole du collectif RETM ; Jean-Louis Bulté, président de la FED ; Fabien Cougnet, expert et ex-sénateur ; Laurent Burgon, sénateur du Gard ; François Gouillard, ancien Ministre ; Louis Gallois, ancien président de la SNEC et d'Artibus ; Corentin Le Fur, député de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor ; Hervé Machenaud, ancien Directeur Exécutif chez EDF ; André Merlin, fondateur et ancien président de RTE ; Alain Milon, sénateur du Vaucluse ; Xavier Moreno, président du Céréma ; Jacques Percebois, professeur Émérite à l'Université de Montpellier ; Laurent Sornon, sénateur de la Somme ; Antje Wachter, président du Mouvement écologiste indépendant.

La liste de tous les signataires et les liens vers les sites de chacune des 3 associations sont à retrouver en scannant ce QR code :



céréma
L'ÉNERGIE DE LA RAISON



